

Conseil du Marché Financier

Financial Market Council

Bulletin Officiel

N°6885 Vendredi 16 juin 2023 www.cmf.tn 28^{ème} année ISSN 0330 – 7174

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINIAIRE

LLOYD VIE AGO-AGE

PROJETS DE RESOLUTIONS AGO

LLOYD VIE 3

COMMUNIQUE DE PRESSE

POULINA GROUP HOLDING
4

AUGMENTATION DE CAPITAL

SOCIETE MAGASIN GENERAL -SMG-

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

11

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU (13/02/2023)

ANNEXE II

INFORMATIONS POST AGO

- SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS -SOTUMAG-

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

- LLOYD VIE

ANNEXE IV

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 31 MARS 2023

- AMEN PREMIERE SICAV
- SICAV AMEN

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

La Société "Lloyd Vie"

Siège social: Avenue Tahar Haddad, Les Berges du Lac, 1053 Tunis

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société « LLOYD VIE » sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire pour le 26 Juin 2023 à 13 H, au siège de la société TPR sis à la rue des usines Z.I Sidi Rézig 2033 Mégrine, Suivi de son Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra à 14H Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

L'Assemblée Générale Ordinaire

- 1. Ratification du mode et des délais de convocation de l'Assemblée,
- 2. Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022,
- **3.** Lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022,
- **4.** Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2022,
- 5. Affectation de résultat,
- **6.** Quitus aux Administrateurs,
- 7. Fixation des jetons de présence,
- **8.** Approbations des conventions règlementées au sens de l'article 200 et 475 du Code des sociétés commerciales,
- **9.** Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

L'Assemblée Générale Extraordinaire

- 1. Ratification du mode et des délais de convocation de l'Assemblée,
- 2. Transfert du siège social,
- 3. Modification corrélative des articles 6,32,39,52 des statuts,
- **4.** Modification des statuts en vue de le conformer aux dispositions de la loi n° 2019-47 du 29 mai 2019, relative à l'amélioration du climat de l'investissement,
- 5. Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

La Société "Lloyd Vie"

Siège social: Avenue Tahar Haddad, Les Berges du Lac, 1053 Tunis

La société LLOYD VIE publie ci-dessous le projet de résolutions à soumettre à l'approbation de son assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 26 Juin 2023.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie les modes et les délais de convocation et couvre toutes éventuelles nullités qui pourraient découler du non-respect des délais et des modes de convocation statutaires.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2022 et des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs audit exercice, décide d'approuver sans aucune restriction ni réserve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité, ainsi que les états financiers dans leur intégralité et tels qu'ils lui ont été présentés et certifiés par le commissaire aux comptes. Ces états financiers font ressortir un total actif net pour un montant de 120 751 720 dinars et un résultat net comptable pour un montant de 1 848 872 dinars.

TROISIEME RESOLUTION

Le bilan de l'exercice clos au 31/12/2022 dégage un résultat net comptable pour un montant de 1 848 872 dinars. L'Assemblée Générale décide d'affecter ledit résultat au poste report à nouveau.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserves aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2022.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe à 5000 TND le montant brut des jetons de présence annuels à allouer à chaque membre du Conseil d'Administration, le même montant sera alloué en plus aux administrateurs membres des comités permanant d'audit, le comité des risques et le comité de rémunération.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les conventions réglementées telle que décrites dans le rapport spécial du commissaire aux comptes.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne pouvoir au porteur de tous extraits ou copies du présent Procès-verbal pour réaliser les formalités légales nécessaires.

AVIS DES SOCIÉTÉS(*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

POULINA GROUP HOLDING

Siège social: GP1, Km 12 Ezzahra, Tunisie

Le Conseil d'Administration de la société POULINA GROUP HOLDING, qui s'est réuni le 14 juin 2023, a décidé :

■ D'élire Monsieur Ahmed BOUZGUENDA en tant que nouveau Président du Conseil d'Administration de la société PGH, et ce, pour une durée de trois années.

La nomination de Monsieur Ahmed BOUZGUENDA fait suite à la fin du mandat de l'ex-Président Monsieur Khaled BOURICHA (ayant expiré avec l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le même jour).

■ D'élire aussi Monsieur Slim BEN AYED en tant que nouveau Vice-Président du Conseil d'Administration et ce, pour une durée de trois années.

Cette nomination fait suite à la fin du mandat de l'ex Vice-Président Monsieur Ahmed BOUZGUENDA (ayant expiré avec l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le même jour).

La nomination du nouveau Président du Conseil et la nomination du nouveau Vice-Président du Conseil s'inscrivent dans le cadre du principe de la rotation convenue entre les fondateurs de POULINA.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DES SOCIÉTÉS

AUGMENTATION DE CAPITAL

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF: Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs aux 1er et 2ème trimestres 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité respectivement après le 20/04/2023 et le 20/07/2023. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur arrêtés au 31/12/2022, pour tout placement sollicité après le 30/04/2023.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Société Magasin Général -SMG-

Société Anonyme au capital de 11 481 250 dinars divisé en 11 481 250 actions de nominal 1 dinar entièrement libérées
Siège social : 28 Rue Mustapha Kamel Atatürk 1001 Tunis

Le Conseil du Marché Financier (CMF) a accordé son visa au prospectus d'émission relatif à l'augmentation du capital de la Société Magasin Général de 11 481 250 dinars à 16 700 000 dinars

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Magasin Général tenue le 17/03/2023 a décidé d'augmenter le capital social de la société de 5 218 750 dinars pour le porter de 11 481 250 dinars à 16 700 000 dinars et ce, par l'émission de 5 218 750 nouvelles actions ordinaires de valeur nominale de 1 dinar à souscrire en numéraire à raison de cinq (5) nouvelles pour onze (11) anciennes, au prix d'émission de 10 dinars chacune, soit 9 dinars de prime d'émission.

Les actions nouvelles porteront jouissance en dividende à partir du 1^{er} janvier 2023.

Ladite AGE a également décidé qu'au cas où les souscriptions n'atteignent pas la totalité de l'augmentation de capital, le Conseil d'Administration pourra utiliser les facultés suivantes ou certaines d'entre elles :

- ✓ Limiter le montant de l'augmentation de capital au montant souscrit à condition que celui-ci atteigne les trois quart (¾) du montant de l'augmentation envisagée ;
- ✓ Redistribuer les actions non souscrites entre les actionnaires qui en ont fait la demande à titre réductible ;
- ✓ Offrir au public totalement ou partiellement les actions non souscrites.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire a délégué au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser l'augmentation de capital, d'en fixer les modalités et d'en constater la réalisation.

Usant des pouvoirs qui lui été conférés par l'AGE, le Conseil d'Administration tenu le 27/03/2023 a décidé, qu'au cas où les souscriptions réalisées par les détenteurs des droits préférentiels de souscription n'atteignent pas la totalité de l'augmentation de capital envisagée :

- ✓ Les actions de numéraire non souscrites pourraient être totalement ou partiellement redistribuées entre les actionnaires ;
- ✓ Les actions de numéraire non souscrites pourraient être offertes au public totalement ou partiellement ;
- ✓ Le montant de l'augmentation du capital social, en numéraire, peut être limité au montant des souscriptions sous la condition que celui-ci atteigne les ¾ au moins de l'augmentation proposée.

But de l'émission

Cette augmentation de capital a pour objectif de :

- optimiser la structure financière en renforçant les fonds propres ;
- financer les futurs projets d'investissement à travers un plan de redressement stratégique ;
- améliorer la trésorerie.

Caractéristiques de l'opération

Le capital social de la société Magasin Général sera augmenté de 5 218 750 dinars par souscription en numéraire et émission de 5 218 750 actions nouvelles.

Prime d'émission : 9 dinars
Prix de souscription : 10 dinars
Catégorie des actions : ordinaire
Forme des actions : nominative

Prix d'émission des actions nouvelles

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises au prix d'émission de **10 dinars** par action, soit 1 dinar de valeur nominale et 9 dinars de prime d'émission. Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront libérées intégralement lors de la souscription.

Droit préférentiel de souscription

La souscription aux 5 218 750 actions nouvelles sera réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital actuel ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- A titre irréductible : La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison de cinq (05) actions nouvelles pour onze (11) actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. La Société Magasin Général ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- A titre réductible : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

Période de souscription

La souscription aux 5 218 750 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de cinq (05) actions nouvelles pour onze (11) actions anciennes, et ce du 15/05/2023 au 14/07/2023 inclus*.

*Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 14/07/2023 sont informés que ces derniers procèderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible ainsi qu'à titre réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront redistribuées entre les actionnaires et ce, du 20/07/2023 au 21/07/2023 inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Passé le délai prévu pour la redistribution des actions non souscrites entre les actionnaires et au cas où l'augmentation du capital n'est pas clôturée, les actions non souscrites seront offertes au public et ce du 27/07/2023 au 31/07/2023 inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le Conseil d'Administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins les ¾ de l'augmentation décidée (soit 3 914 063 dinars, correspondant à 3 914 063 actions).

Etablissements domiciliataires

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la Société Magasin Général exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant en numéraire, il devra être versé par action souscrite le montant de 10 dinars, représentant un nominal de 1 dinar et une prime d'émission de 9 dinars.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation du capital en numéraire est versé dans le compte indisponible n°01001020119202286380 ouvert auprès de l'ARAB TUNISIAN BANK, agence centrale, conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces

Les souscripteurs en numéraire à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le 14/07/2023 à 14H à AFC, intermédiaire en Bourse.

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmés par AFC), via l'Espace Adhérents de Tunisie Clearing et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de Tunisie Clearing à une date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Les demandes de souscription essentiellement exprimées dans le cadre de la souscription publique doivent obligatoirement préciser, en plus des informations contenues dans le bulletin de souscription en annexe, le numéro, l'heure et la date de dépôt de chaque demande.

Modalités et délais de livraison des titres

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits par AFC, intermédiaire en Bourse, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté et ce, dès la réalisation de l'opération.

Mode de placement

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des 25 000 000 actions composant le capital actuel et/ou aux cessionnaires de droits de souscription en bourse.

Jouissance des actions nouvelles

Les actions nouvelles porteront jouissance en dividendes à compter du 1^{er} janvier 2023.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES VALEURS MOBILIERES EMISES

Droits attachés aux valeurs mobilières émises

Chaque action donne droit, dans le partage des bénéfices, comme dans la propriété de l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

Tout actionnaire bénéficie d'un nombre de voix proportionnel aux actions qu'il détient. L'actionnaire vote personnellement ou par l'intermédiaire de son représentant pour la totalité de ses actions. Il ne peut donner mandat de vote sur une partie de ses actions.

Les dividendes non réclamés, dans les cinq (5) ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

Régime de négociabilité

Les actions sont librement négociables.

Régime fiscal applicable

La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus, distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS, à une retenue à la source libératoire de 10%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31 décembre 2013, à condition de mentionner lesdits fonds dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014, et, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens des sociétés étrangères sont soumis également à une retenu à la source libératoire au taux de 10%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposé à cet effet.

Marché des titres

Les actions de la Société Magasin Général sont négociables sur le marché principal de la cote de la Bourse de Tunis.

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

Cotations en Bourse des actions anciennes

Les 11 481 250 actions anciennes composant le capital actuel de la Société Magasin Général inscrites à la cote de la bourse, seront négociées à partir du 15/05/2023, droits de souscription détachés.

Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire

Les **5 218 750** nouvelles actions à souscrire en numéraire seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, séparément des actions anciennes jusqu'à, selon le cas, la date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2022 ou celle de mise en paiement éventuelle des dividendes relatifs à l'exercice 2022, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.

Cotation en Bourse des droits de souscription

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du 15/05/2023 au 14/07/2023 inclus*. Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis 1.

Prise en charge par Tunisie Clearing

Les droits de souscription seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TNA9223GXRC4» durant la période de souscription préférentielle soit du 15/05/2023 au 14/07/2023 inclus*.

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TNSGMJ2RHKP1» à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

A cet effet, Tunisie Clearing assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

Registre des actionnaires

Le registre des actionnaires est tenu par AFC, intermédiaire en Bourse.

^{*}Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 14/07/2023 sont informés que ces derniers procèderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

1 age -10-
Un prospectus d'émission visé par le CMF sous le n°23-1100 en date du 17/04/2023, sera mis à la disposition du public, sans frais, au siège de la Société Magasin Général (28 Rue Mustapha Kamel Atatürk 1001 Tunis), de l'AFC (Carré de l'Or Les Jardins du Lac II- 1053 Les Berges du Lac 2) et sur le site internet du CMF (www.cmf.com.tn).
Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs aux 1 ^{er} et 2 ^{ème} trimestres 2023 ainsi que ses états financiers relatifs à l'exercice 2022 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20/04/2023, le 20/07/2023 et le 30/04/2023.

Page -11-

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière '
	OPCVM DE	 CAPITALISATION		<u>.</u>	
	SICAV OBLIGATAL	RES DE CAPITALISATION			
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	109,782	112,804	11
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANA GEMENT	16/04/07	151,565	156,135	15
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	126,025		12
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	136,512		14
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	131,667	,	13
6 FIDELITY SICAV PLUS	MACSA	27/09/18	132,516		13
7 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	126,312		12
8 SICAV AMEN 9 SICAV BH CAPITALISATION	AMEN INVEST BH INVEST	01/10/92	50,818 36,810		5
10 POSTEOBLIGATAIRESICAV TANIT	BH INVEST	22/09/94 06/07/09	125,430		12
11 BTKSICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	110,505		11
12 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	109,845		11
12 IVIERVATIONALE OBLIGATAIRE SICAV		PITALISATION - VL QUOTIDIENNE	107,043	113,174	
13 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	19,476	20,035	2
14 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	134,447		13
15 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	Suspendu		Sus
16 FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALIS ATION	TSI	15/11/17	131,868		13
17 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,726		1
18 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	186,791		19
19 FCP SALAMEIT PLUS	AFC	02/01/07	12,626		1
20 FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	106,102		10
21 ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	108,943		11
22 FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	15,237	15,689	1
		TALISATION - VL HEBDOMADAIRE			
23 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,065	2,110	
		DE CAPITALISATION			
24 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	68,472		6
25 SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	145,556		14
26 SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,328		11
27 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20 ILISATION - VL QUOTIDIENNE	117,537	120,579	12
40 ECD AVIC ACTIONS DVALANIOUS			150.650	150 555	15
28 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE 29 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08 02/04/08	150,659 568,728		15 59
30 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	148,058		15
31 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	191,998		19
32 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS A SSET MANA GEMENT	06/09/10	102,474		10
33 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANA GEMENT	09/05/11	138,988		14
34 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	168,818		16
35 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	154,582		16
36 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,797	25,611	2
37 STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	98,082	101,665	10
38 FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,012	1,069	
39 FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	0,999	1,074	
		ISATION - VL HEBDOMADAIRE			
40 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 390,279		2 49
41 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	149,964		15
42 FCP CEA MAXULA	MA XULA BOURSE	04/05/09	234,509		25
43 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,045		
44 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI LICES NA	23/01/06	2,742		
45 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	61,058		
46 FCP HAYETT MODERATION 47 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST AMEN INVEST	24/03/15	1,377		
48 FCP HAYEIT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15 24/03/15	1,244		
49 MAC HORIZON 2022 FCP *	MAC SA	09/11/15	En liquidation		En liquid
50 FCP MOUASSASSETT *	AFC	17/04/17	En liquidation En liquidation	· ·	En liquid
51 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MACSA	19/05/17	14,344	<u> </u>	1 In Inquit
52 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,000		1
53 FCP ILBOURSA CEA	MACSA	21/06/21	13,909		1
54 FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	1	5 000,000	5 00
	SICAV ACTION	DE CAPITALISATION			
	I		90,076	06.536	
55 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	90,076	96,726	>
55 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV		10/04/00 TALISATION - VL HEBDOMADAIRE	90,070	96,726	9

		Date	Dernier	divide nde	VL au		
Dénomination	Gestionnaire	d'ouverture	Date de	Montant	31/12/2022	VL antérieure	Dernière V
	SICAV OBLI		paiement				
57 SANADEIT SICAV	AFC SICAV OBLI	01/11/00	18/05/23	2 946	110,511	109,199	109
58 AMEN PREMIÈRE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/23	3,846 5,459	101,870	98,838	98
59 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/23	5,974	108,391	105,390	105
60 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	22/05/23	5,520	105,715	103,026	103
61 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	30/05/23	6,786	107,550		140
62 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/23	5,601	110,919	108,300	108
63 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	11/05/23	5,881	107,140	104,407	104
64 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/05/23	5,613	104,280	101,914	101
65 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV **	CGF	12/11/01	31/05/22	2,817		En liquidation	En liquida
66 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/23	5,805	107,969	105,002	105
67 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/23	4,635	107,317	105,831	105
68 MAXULA PLACEMENT SICAV 69 SICAV RENDEMENT	MAXULA BOURSE SBT	02/02/10	30/05/23	4,074	105,655	104,266	104
70 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	02/11/92 10/11/97	17/03/23 15/05/23	5,218 5,617	106,115 104,732	103,674 102,217	103 102
71 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/23	3,038	104,732	102,217	102
72 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/23	5,547	105,178	102,510	100
73 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	30/05/23	4,939	103,440		100
74 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/05/23	4,405	108,359	106,568	106
75 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	26/04/23	4,655	104,015	102,174	102
	FCP OBLIGATAIRES				-	-	
76 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	11/05/23	3,983	113,025	111,958	111
77 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	5,614	106,705	103,811	103
78 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,394	110,477	108,076	108
79 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	-	-	-	102,420	102
	FCP OBLIGATAIRE - 1	VL HEBDOMADAIR	RE				
80 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	26/05/23	7,009	111,360	106,831	106
	SICAV M	IIXTES					
81 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/23	1,083	65,764	64,850	64
82 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	11/05/23	3,243	106,071	111,069	111
83 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/23	0,777	17,988	17,743	17
84 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	17/03/23	14,597	310,841	323,529	322
85 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/05/23	39,656	2 234,206	2 252,751	2 254
86 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	25/05/23	2,910	70,956	70,819	70
87 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	18/05/23	2,266	56,220	55,341	55
88 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE FCP MIXTES - VL	17/05/99	26/04/23	2,237	109,070	107,795	107
I		-	10/05/22	0.205			
89 FCP IRADEIT 50 90 FCP IRADEIT CEA	AFC AFC	04/11/12 02/01/07	18/05/23 18/05/23	0,205 1,450	11,752 15,272	11,469 16,099	11 16
DI ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	29/05/23	0,509	16,885	18,402	18
92 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	29/05/23	0,410	14,732	15,802	15
93 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS **	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040		En liquidation	En liquida
94 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/23	6,034	105,511	106,230	106
95 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	10/05/23	1,821	88,841	85,798	86
96 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	03/05/23	0,381	92,986	90,586	91
7 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	104,071	103,146	103
98 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	11/04/23	3,291	97,107	101,304	101
99 FCP SMART CEA***	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	-	-	10,448	11,643	11
DO FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	27/02/23	3,983	103,176	105,784	105
01 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/05/23	4,904	155,152	158,402	157
	FCP MIXTES - VL						
02 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	96,655	98,266	99
03 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	0,995	122,668	126,177	125
04 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	133,501	153,970	154
05 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,186	193,326	203,052	202
06 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,072	180,147	186,756	186
07 MAC ÉPARGNANT FCP 08 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA MAC SA	15/11/05	29/05/23	5,548	175,611 23,571	179,151 25,493	178 25
09 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	20/07/09 04/10/10	29/05/23	0,240	148,895	25,493 155,742	155
10 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	-	-	140,095	10 298,031	10 316
11 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	154,472		158
	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquida
12 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	AMENINGCE	04/07/17	26/05/22	2,809	94,019	102,396	102
12 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND * 13 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST		22/05/23	115,511	4 779,110		4 935
	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18		0,367	10,459	10,639	10
13 FCP AMEN SELECTION 14 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II 15 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT SBT	12/11/18 11/02/19	10/04/23	0,507			170
13 FCP AMEN SELECTION 14 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II 15 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE 16 FCP SECURITE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT SBT BNA CAPITAUX	11/02/19 27/10/08	29/05/23	7,634	172,906	171,012	
13 FCP AMEN SELECTION 14 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II 15 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE 16 FCP SECURITE 17 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT SBT BNA CAPITAUX TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/02/19 27/10/08 16/05/16	29/05/23 22/05/23	7,634 337,170	172,906 11 156,623	11 635,332	11 666
13 FCP AMEN S ELECTION 14 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II 15 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE 16 FCP SECURITE 17 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE 18 FCP GAT PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT SBT BNA CAPITAUX TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT GAT INVESTISSEMENT	11/02/19 27/10/08 16/05/16 29/04/22	29/05/23 22/05/23 24/05/23	7,634 337,170 302,359	172,906 11 156,623 10 073,844	11 635,332 10 559,663	10 544
13 FCP AMEN SELECTION 14 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II 15 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE 16 FCP SECURITE 17 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE 18 FCP GAT PERFORMANCE 19 FCP JASMINS 2033	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT SBT BNA CAPITAUX TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT GAT INVESTISSEMENT MAXULA BOURSE	11/02/19 27/10/08 16/05/16 29/04/22 13/03/23	29/05/23 22/05/23 24/05/23	7,634 337,170 302,359	172,906 11 156,623 10 073,844	11 635,332 10 559,663 10 196,038	10 544 10 214
13 FCP AMEN S ELECTION 14 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II 15 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE 16 FCP SECURITE 17 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE 18 FCP GAT PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT SBT BNA CAPITAUX TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT GAT INVESTISSEMENT MAXULA BOURSE MAC SA	11/02/19 27/10/08 16/05/16 29/04/22 13/03/23 08/05/23	29/05/23 22/05/23 24/05/23	7,634 337,170 302,359	172,906 11 156,623 10 073,844	11 635,332 10 559,663	10 544 10 214
13 FCP AMEN SELECTION 14 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II 15 FCP CEA BANQUEDE TUNISIE 16 FCP SECURITE 17 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE 18 FCP GAT PERFORMANCE 19 FCP JASMINS 2033 20 MAC HORIZON 2033 FCP	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT SBT BNA CAPITAUX TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT GAT INVESTISSEMENT MAXULA BOURSE MAC SA FCP ACTIONS - VI	11/02/19 27/10/08 16/05/16 29/04/22 13/03/23 08/05/23 L QUOTIDIENNE	29/05/23 22/05/23 24/05/23 -	7,634 337,170 302,359	172,906 11 156,623 10 073,844	11 635,332 10 559,663 10 196,038 10 072,757	10 544 10 214 10 090
13 FCP AMEN SELECTION 14 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II 15 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE 16 FCP SECURITE 17 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE 18 FCP GAT PERFORMANCE 19 FCP JASMINS 2033	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT SBT BNA CAPITAUX TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT GAT INVESTISSEMENT MAXULA BOURSE MAC SA FCP ACTIONS - VI	11/02/19 27/10/08 16/05/16 29/04/22 13/03/23 08/05/23 L QUOTIDIENNE	29/05/23 22/05/23 24/05/23	7,634 337,170 302,359	172,906 11 156,623 10 073,844 -	11 635,332 10 559,663 10 196,038 10 072,757	10 544 10 214 10 090
13 FCP AMEN S ELECTION 14 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II 15 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE 16 FCP SECURITE 17 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE 18 FCP GAT PERFORMANCE 19 FCP JASMINS 2033 20 MAC HORIZON 2033 FCP 21 FCP INNOVATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT SBT BNA CAPITAUX TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT GAT INVESTISSEMENT MAXULA BOURSE MAC SA FCP ACTIONS - VI. STB FINANCE FCP ACTIONS - VI.	11/02/19 27/10/08 16/05/16 29/04/22 13/03/23 08/05/23 LQUOTIDIENNE 20/01/15	29/05/23 22/05/23 24/05/23 -	7,634 337,170 302,359	172,906 11 156,623 10 073,844	11 635,332 10 559,663 10 196,038 10 072,757 127,849	10 544 10 214 10 090
13 FCP AMEN SELECTION 14 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II 15 FCP CEA BANQUEDE TUNISIE 16 FCP SECURITE 17 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE 18 FCP GAT PERFORMANCE 19 FCP JASMINS 2033 20 MAC HORIZON 2033 FCP	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT SBT BNA CAPITAUX TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT GAT INVESTISSEMENT MAXULA BOURSE MAC SA FCP ACTIONS - VI	11/02/19 27/10/08 16/05/16 29/04/22 13/03/23 08/05/23 L QUOTIDIENNE	29/05/23 22/05/23 24/05/23 -	7,634 337,170 302,359	172,906 11 156,623 10 073,844	11 635,332 10 559,663 10 196,038 10 072,757	10 544 10 214 10 090
13 FCP AMEN S ELECTION 14 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II 15 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE 16 FCP SECURITE 17 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE 18 FCP GAT PERFORMANCE 19 FCP JASMINS 2033 20 MAC HORIZON 2033 FCP 21 FCP INNOVATION 22 FCP SMART TRACKER FUND	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT SBT BNA CAPITAUX TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT GAT INVESTISSEMENT MAXULA BOURSE MAC SA FCP ACTIONS - VI STB FINANCE FCP ACTIONS - VI	11/02/19 27/10/08 16/05/16 29/04/22 13/03/23 08/05/23 LQUOTIDIENNE 20/01/15	29/05/23 22/05/23 24/05/23 - - 30/05/23	7,634 337,170 302,359 - - 5,330	172,906 11 156,623 10 073,844 - - 124,612	11 635,332 10 559,663 10 196,038 10 072,757 127,849	10 544 10 214 10 090
13 FCP AMEN S ELECTION 14 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II 15 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE 16 FCP SECURITE 17 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE 18 FCP GAT PERFORMANCE 19 FCP JASMINS 2033 20 MAC HORIZON 2033 FCP 21 FCP INNOVATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT SBT BNA CAPITAUX TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT GAT INVESTISSEMENT MAXULA BOURSE MAC SA FCP ACTIONS - VI STB FINANCE FCP ACTIONS - VI	11/02/19 27/10/08 16/05/16 29/04/22 13/03/23 08/05/23 LQUOTIDIENNE 20/01/15	29/05/23 22/05/23 24/05/23 - - 30/05/23	7,634 337,170 302,359 - - 5,330	172,906 11 156,623 10 073,844 - - 124,612	11 635,332 10 559,663 10 196,038 10 072,757 127,849	10 544 10 214 10 090

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél: (216) 71 947 062
Fax: (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant du Lundi au Vendredi sauf jours fériés www.cmf.tn email:cmf@cmf.tn

Le Président du CMF M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse de la société «CEREALIS S.A», la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE *

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE (Marché Principal)

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghrebia S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghrebia Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	lmmeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	
34 Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis 16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	78 564 155
36. One Tech Holding	Chargula 2 – 2000 Ariana.	70 102 400
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
40.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
41.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
42. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
43.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
44. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
45. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
46. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi — Centre Urbain Nord — 1082-	71 189 200
47. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
48. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. OSSISTE HITTIODHICIO TUTINOS CECUTACITINO OTTO	Stage, sarota ii i 1002 iunio	10120120
49. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
50. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
51. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
52.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
53. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
54.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
55.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
56. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
57. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
58. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
59.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
60. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
		70 007 000
61. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
62. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
63.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
64. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
65.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416

66. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
67. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
68. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
69. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
70. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
71. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
72.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
73. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
74. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
75. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
78. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
79. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
80. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
4 4 4 4 4 4 5 6 4	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La	74 770 555
1.Adwya SA	Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybienne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19.Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

22Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
29.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
30. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
31.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
32. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
33. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
34. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002	
35. North Africa International Bank -NAIB - 36. Palm Beach Palace Jerba	Tunis Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	71 950 800 75 653 621
37. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I2035 CHARGUIA-	71 797 433
38. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
39.Safety Distribution 40. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
41. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries "SOBOCO"	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2ème étage Sidi Daoud La Marsa	10 031 332
42. Société Agro Technologies « AGROTECH » 43. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
44. Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
45. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
46.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
« Li Kalailia »	03, Avertue Bii Challoui -0000 Nabeui-	12 203 330
47. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis- Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200	71 237 186
48. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK" 49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest	KASSERINE- Avenue Taîb M'hiri –Batiment Société de la Foire	77 478 680
" SODINO SICAR"	de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
51. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine "SEPCM" 52. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
02. Societe de i abilication de iviatenei Medicai « SOFAMIM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
53.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
54. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis- Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49	72 675 998
55. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	-3000 SFAX- Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000	73 221 910
56.Société Hôtelière KURIAT Palace	Skanés Monastir	73 521 200
57.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
58.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245

		1
59.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
60.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
61.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
62.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
63.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
64.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
65.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
66.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
67.Société de Mise en Valeur des lles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
68. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
69.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
70. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
71. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
72.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS"	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
73.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{èr} étage app n°13-3013 Sfax	74 624 424
76.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
77.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
78.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taîb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
83.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
84.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
85.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
86.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
87.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
88.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
90 Cociété Tunicionno de Illadustria Laitièra IICTU II. Fur l'invidution	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana	74 004 470
89. Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Center -2080 ARIANA- Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP	71 231 172
90. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH » 91. Société Tunisienne du Sucre "STS"	23-24 7050 Menzel Bourguiba Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	72 473 222 78 454 768
92. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette		
·	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
93.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
94.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
95.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

96.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
97. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
100.Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, Zl Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Туре	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
11	BTK SICAV (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

		T	Г	Г	
25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
31	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis Green Center- Bloc C 2ème étage, rue
41	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
42	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
43	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis Résidence Ines - Boulevard de la Terre
45	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	- Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	<u>CAPITALIS</u> ATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
					Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66-
48	FCP MAGHREBIA PRUDENCE FCP MAGHREBIA SELECT	OBLIGATAIRE		UNION FINANCIERE -UFI-	1080 Tunis cedex Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66-
49	ACTIONS FCP MAXULA CROISSANCE	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	1080 Tunis cedex Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges
50	DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE ARAB FINANCIAL	du Lac- 1053 Tunis Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les
51	FCP MOUASSASSETT (3) FCP OBLIGATAIRE CAPITAL	MIXTE	CAPITALISATION		Berges du Lac -1053 Tunis 34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-
52		OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	1080 Tunis Complexe Le Banquier- Avenue Tahar
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS (1)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis

55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	,	OBLIGATAIRE		BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP			ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
68	FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
69	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
					Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-
70	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA FINANCE ET INVESTISSEMENT IN	1053 Tunis
71	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
72	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis.
73	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBI IGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
74	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	,	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
					Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-
78	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	1053 Tunis Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-
79	MAC HORIZON 2022 FCP (3)	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA SMART ASSET	1053 Tunis 5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis
80	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MANAGEMENT	Belvédère Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -
81	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

				MENA CAPITAL	Le Grand Boulevard du Lac- Les
83	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	PARTNERS-MCP- MENA CAPITAL	Berges du Lac- 1053 Tunis Le Grand Boulevard du Lac- Les
84	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	PARTNERS-MCP-	Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
89	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
91	_	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
92		OBLIGATAIRE			Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
					Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème
93	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis. Complexe Le Banquier- Avenue Tahar
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
					34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-
97	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	1080 Tunis
98	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
99	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
100	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102		MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
106		OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107		MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
	,			SMART ASSET	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis
108	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	MANAGEMENT COMPAGNIE GESTION ET	Belvédère 17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-
109	(3)	MIXTE	DISTRIBUTION	FINANCE -CGF- UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH	Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053
110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	AFRICA- UGFS NA TUNISIE VALEURS ASSET	Tunis Immeuble Integra - Centre Urbain Nord
111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MANAGEMENT	- 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

		1	ı	ı	ı
				UNITED GULF FINANCIAL	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème
				SERVICES – NORTH	étage- Les Berges du Lac- 1053
115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AFRICA- UGFS NA	Tunis
				UNITED GULF FINANCIAL	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème
				SERVICES – NORTH	étage- Les Berges du Lac- 1053
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	AFRICA- UGFS NA	Tunis
	UNION FINANCIERE ALYSSA				74, Avenue Habib Bourguiba-1000
117		OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	Tunis
	-				
	UNION FINANCIERE HANNIBAL	l			74, Avenue Habib Bourguiba-1000
118	SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	Tunis
	UNION FINANCIERE SALAMMBO				74, Avenue Habib Bourguiba-1000
119		OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	Tunis

- (1) FCP ou SICAV en liquidation anticipée
 (2) Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV
 (3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC Gestionnaire		Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

	LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE							
		Gestionnaire	Adresse					
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis					
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis					
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis					
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis					
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis					
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis					
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis					

	LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE							
		Gestionnaire	Adresse					
1	FCPR ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène					
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax					
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis					
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis					
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis					
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis					

		T	T
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis

	T	T	T
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-El Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{éme} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002- Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-El Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{éme} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2éme étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{éme} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2éme étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{éme} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{éme} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053- Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053- Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

^{*} Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1^{er} de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGO

Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG »

Siège social : Route Naâssen Bir Kassâa 2059 Ben Arous

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 07 juin 2023, la Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG » publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées ;
- ♦ Le bilan après affectation du résultat ;
- Le tableau d'évolution des capitaux propres ;
- ♦ La liste des membres du Conseil d'administration.

1. Les résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG » après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport général du commissaire aux comptes sur la gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2022, approuve les états financiers et le rapport du conseil d'administration de l'exercice 2022.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des actionnaires présents ou de leurs représentants.

DEUXIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes de l'année 2022, approuve les conventions mentionnées dans ledit rapport.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des actionnaires présents ou de leurs représentants.

TROISIEMME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du conseil d'administration pour la gestion de l'exercice 2022.

Cette résolution est approuvée l'unanimité des actionnaires présents ou de leurs représentants.

QUATRIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle approuve l'affectation et la répartition des bénéfices de l'exercice 2022 comme suit :

- Bénéfice net de l'Exercice 2022 : 6.221.524,778D - Résultats reportés 996,852 D 1^{er} Reliquat 6.222.521,630 D - Fonds Social (6.221.524,778X 10%) <622.152,478>D 2^{ème} Reliquat : 5.600.369,152 D - Dividendes (13.200.000 X 0,420) <5.544.000,000>D 3^{ème} Reliquat : 56.369,152D <56.000.000>D -Réserves extraordinaire = - Report à nouveau 369,152 D

La distribution des bénéfices ne concernent pas les exercices antérieurs à l'année 2022.

Les dividendes distribués aux actionnaires relatifs à l'exercice 2022 soit 0,420 Dinar par action de valeur nominale de un dinar entièrement libérée équivalent à un montant de 5.544.000 Dinars.

Les dividendes seront mis en paiement le 06 Juillet 2023 auprès des intermédiaires en bourse et les teneurs de comptes dépositaires conformément au document n° 16 de « TUNISIE CLEARING ».

Cette résolution est approuvée l'unanimité des actionnaires présents ou de leurs représentants.

CINQUIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle approuve la fixation des jetons de présence de l'année 2022 à Trois Mille Dinars brut (3.000,000 D) pour chaque membre du conseil d'administration.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des actionnaires présents ou de leurs représentants.

SIXIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle approuve la fixation des jetons de présence de l'année 2022 à Mille Deux Cent Cinquante Dinars brut (1.250,000 D) pour chaque membre du comité permanent d'audit.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des actionnaires présents ou de leurs représentants.

SEPTIEME RESOLUTION:

L'Assemblée générale ordinaire approuve la nomination des Messieurs :

- Raouf KHEMISSI en tant que membre du conseil d'administration représentant l'Etat en remplacement de monsieur Yasser BEN KHELIFA, à dater du 11 Avril 2023.

Il convient de signaler qu'il a été nommé administrateur délégué de la SOTUMAG par les membres du Conseil d'administration à sa réunion du 18 avril 2023.

- Yasser BEN KHELIFA en tant que membre du conseil d'administration représentant l'Etat en remplacement de monsieur Mohamed Hédi INOUBLI, à dater du 24 Octobre 2022.

Il convient de signaler qu'il a été nommé administrateur délégué de la SOTUMAG par les membres du Conseil d'administration à sa réunion du 26 Octobre 2022.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des actionnaires présents ou de leurs représentants.

HUITIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tout pouvoir à l'Administrateur Délégué ou à son représentant ou au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal pour effectuer toute formalité légale.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des actionnaires présents ou de leurs représentants.

2. Le bilan après affectation du résultat :

Chiffres arrondis au dinar tunisien

Actifs	Notes	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021				
ACTIFS NON COURANTS				Capitaux propres et passifs	Notes	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Actifs immobilisés							
				CAPITAUX PROPRES			
Immobilisations incorporelles	1	319 034	309 330				
(-) Amortissements		-311 766	-309 330	Capital social	8	13 200 000	13 200 000
		7 268	0	Réserves	9	11 933 687	11 448 220
				Résultats reportés		369	996
Immobilisations corporelles	2	40 399 560	40 001 978	Subvention d'investissement (brute)	10	1 946 500	1 946 500
(-) Amortissements		-30 488 448	-29 173 197				
		9 911 112	10 828 781				
				Total des capitaux propres après affectation		27 080 556	26 595 716
Immobilisations financières	3	1 005 266	870 916				
(-) Provisions							
		1 005 266	870 916				
				Total des capitaux propres après affectation		27 080 556	26 595 716
Total des actifs immobilisés		10 923 646	11 699 697				
Total des actifs non courants		10 923 646	11 699 697				
Total des actifs non courants		10 923 040		PASSIFS			
ACTIFS COURANTS							
Stocks		161 256	120 907	Passifs non courants			
(-) Provisions		-18 342	-18 342				
():10110110		142 914		Autres passifs financiers	11	332 600	336 967
Clients et comptes rattachés	4	685 824	657 261				
(-) Provisions	•	-545 467	-532 930	•		332 600	336 967
():::::::::::::::::::::::::::::::::::::		140 357	124 331	•		00_000	
				Passifs courants			
Autres actifs courants	5	1 145 813	1 413 341				
(-) Provisions		-56 803		Fournisseurs et comptes rattachés	12	1 327 058	1 208 461
.,		1 089 010		Provision pour litiges	13	351 114	0
				Autres passifs courants	14	9 492 947	8 203 407
Placements et autres actifs financiers	6	24 000 000	22 000 000			11 171 119	9 411 868
Liquidités et équivalents de liquidités	7	2 288 348	1 037 632				
				Total des passifs		11 503 719	9 748 835
Total des actifs courants		27 660 629	24 644 854				
Total des actifs		38 584 275	36 344 551	Total day conitary propries at day passife		38 584 275	36 344 551
i otai des actifs		JO JO4 Z/J	JU J44 JJ1	Total des capitaux propres et des passifs		JO JO4 Z/J	JU J44 JJ1

3. <u>Le tableau d'évolution des capitaux propres :</u>

(en Dinars tunisien)

Désignation	Capital social	Réserves légales	Réserves pour fonds social	Réserves Extra- ordinaires	subventions d'investissement s	Autres réserves	Résultats de l'exercice 2022	Résultats reportés	Total des capitaux propres
Solde au 31/12/22(avant affectation)	13 200 000	1 320 000	1 725 667	8 169 868	1 946 500	40 000	6 221 525	996	32 624 556
Affectation approuvée par l'A.G.O du 07/06/2023									
Affectation du résultat 2022 :									
Réserves légales									
Réserves pour fonds social			622 152				-622 152		
Dividendes exercice 2022							-5 544 000		-5 544 000
Réserves extra ordinaires				56 000			-56 000		
Variation des résultats reportés							627	-627	
Subventions d'investissements encaissées									
Solde au 31/12/2022 (après affectation)	13 200 000	1 320 000	2 347 819	8 225 868	1 946 500	40 000	0	369	27 080 556

4. La liste des membres du Conseil d'administration :

Désignation	Organisme représenté	Date de nomination	Durée du mandat	Date d'expiration du mandat	Fonctions actuelles	Fonctions exercées pendant les 5 dernières années
Monsieur KHEMISSI Raouf en tant que: membre du Conseil d'Administration en remplacement de Monsieur Yasser BEN KHLIFA		11/04/2023	3 ans	-	Directeur central	-Directeur régional du commerce (Kef-Gabes)
Ainsi que: Administrateur Délégué En remplacement de Monsieur Yasser BEN KHLIFA (ancien Administrateur Délégué)	L'Etat Tunisien	Conseil d'administration 18/04/2023	03 mois renouvel- able une seule fois.	-	Administrateur Délégué de la SOTUMAG	
Hazem BEN SOUSSIA	L'Etat Tunisien	-	-	-	-	Dans l'attente de la nomination d'un nouveau membre représentant la présidence du gouvernement au conseil d'administration après la non-disponibilité de Monsieur Hazem Ben Soussia.
Lotfi MESSAI	L'Etat Tunisien	11/02/2022	3 ans	AGO 2024	Ingénieur en chef : sous-directeur exceptionnel de la planification à la direction générale des études et de développement agricole.	Ingénieur en chef: sous-directeur de la planification à la direction générale des études et de développement agricole.
Chedli BEJI	L'Etat Tunisien	26/11/2014	3 ans	AGO 2024	- Directeur Central à l'INS : secrétaire général du Conseil National de la Statistique depuis 2018.	- Directeur Central de la statistique régionale à l'INS -Directeur central de l'observatoire de la conjoncture économique à l'INS
Sami BOU AZIZ	O.C.T	17/03/2016	3 ans	AGO 2024	-Directeur Général Adjoint.	Directeur central de l'exploitation et suivi des sous-traitants. Directeur central de la distribution

Mourad Ben Abdelhamid TRABELSI	Société « Trabelsi &Fils »	03/03/2011	3 ans	AGO 2024	-Mandataire au pavillon Poissons au Marché de Gros de Bir Kassâa.	-Mandataire au pavillon Poissons au Marché de Gros de Bir Kassâa.
Faouzi BEN SALEM	COOPMAG	22/05/2020	3 ans	AGO 2024	- Directeur financier de la COOPMAG depuis 1996.	- Directeur financier de la COOPMAG depuis 1996.
Ahmed Karim Hadj ROMDHANE	« Les Petits Porteurs »	22/06/2022	3 ans	AGO 2024	actionnaires minoritaire au Banque	-Depuis Février 2018 et jusqu'au 30/09/2021 directeur du Pôle Contrôle Générale de la Banque Zitouna.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

SOCIETE LLOYD VIE

Siège Social: Avenue Tahar Haddad, Les Berges du Lac, 1053 Tunis

La SOCIETE LLOYD VIE publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 26 Juin 2023. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : M. Fehmi LAOURINE (AMC Ernst & Young)

Bilan de LLOYD VIE au 31 Décembre 2022 (Exprimé TND)

Annexe 1-ACTIFS Au 31/12/2022 31/12/202 ²							
DESIGNATION	Notes	Montant Brut	Amort. & Prov.	Montant Net	Montant Net		
AC1 Actifs incorporels	<u>III.1.1</u>	<u>207 105</u>	<u>87 211</u>	<u>119 893</u>	<u>83 947</u>		
AC11 Investissements de recherche et développement		- 207.405	- 07 044	- 440 000	02.045		
AC12 Concessions, brevets, licences, marques		207 105	87 211	119 893	83 947		
AC2 Actifs corporels d'exploitation	<u>III.1.2</u>	946 058	<u>521 582</u>	<u>424 476</u>	419 829		
AC21 Installations techniques & machines AC22 Autres Installations Outil & Mobilier		920 794 25 264	499 794 21 788	420 999 3 477	413 826 6 003		
AC3 Placements AC31 Terrains & Constructions	<u>III.1.3</u>	<u>71 301 571</u>	<u>101 818</u>	<u>71 199 753</u>	<u>11 097 393</u>		
AC311 Terrains & Constructions Exp.		-	-	-			
AC 312 Terrains & Constructions Hors Exp.		-	-	-			
AC 33 Autres placements		71 301 571	<u>101 818</u>	71 199 753	11 097 393		
AC331 Act. Titres Rev. Vble & Part FCP		10 403 560	101 818	10 301 742	353 878		
AC332 Obligations, Autres titres Rev. Fixe		59 780 000	-	59 780 000	5 500 00		
AC333 Prêts hypothèquaires AC334 Autres prêts		- 104 961	-	104 961	30 46		
AC335Dépôts auprès des etablissements bancaires et		1 000 000	_	1 000 000	5 200 000		
financiers AC336 Autres		13 050	_	13 050	13 050		
		10 000		10 000	10 000		
AC5 Part des réassureurs dans les provisions echniques	III.1.4	<u>30 615 027</u>	-	<u>30 615 027</u>	7 317 17		
AC510 Provision pour primes non acquises et primes à annuler		282 219	-	282 219			
AC520 Provision d'assurance vie		24 707 333	-	24 707 333	6 449 47		
AC530 Provision pour sinistres (Vie)		5 625 474	-	5 625 474	867 69		
AC540 Provision pour participation aux bénéfices et istournes (Vie)		-	-	-			
AC550 Provision d'égalisation et d'équilibrage		-	-	-			
AC560 Autres Provision. Techniques (Vie)		-	-	-			
AC570 Provisons techniques des contrats en unités de compte		-	-	-			
AC6 Créances	<u>III.1.5</u>	<u>16 905 024</u>	233 654	<u>16 671 370</u>	6 698 06		
AC61 Créances nées d'operations d'assurance directe		3 056 907	233 654	2 823 254	700 13		
AC611 Primes acquises et non émises		180 000	-	180 000	67 55°		
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe		2 876 907	233 654	2 643 254	632 586		
MC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise							
l'assurance		5 386 787	-	5 386 787	5 484 32		
AC62 Créances nées d'operations de réassurance AC63 Autres créances		8 461 330		8 461 330	5 464 32 513 60		
AC631 Personnel		32 515	_	32 515	26 80		
AC632 Etat,Org. S Social,Collec. Pub		2 910 156	_	2 910 156	199 73		
AC633 Débiteurs divers		5 518 659	-	5 518 659	287 06		
AC7 Autres éléments d'actif	<u>III.1.6</u>	1 741 060	<u>19 859</u>	<u>1 721 201</u>	<u>857 37</u>		
AC71 Avoirs Banques, CCP, Chèques, Caisse	<u>10</u>	545 016	19 859	525 157	680 63		
AC72 Charges reportées		-	-	-			
AC721 Frais d'Acquisition reportés		-	-	-			
AC722 Autres charges à répartir		-	-	-			
AC73 Comptes de régularisation Actif		1 196 044	-	1 196 044	176 73		
AC731 Intérêts et loyers acquis non échues		1 194 912	-	1 194 912	168 51		
AC732 Autors appraised de régularie et en		- 4 400	-	- 4 400	0.00		
AC733 Autres comptes de régularisation		1 133	-	1 133	8 22		

Bilan de LLOYD VIE au 31 Décembre 2022 (Exprimé TND)

Annexe 2 - CAPITAUX PROPRES & PASSIFS							
		MONTANT	MONTANT				
DESIGNATION	Notes	31/12/2022	31/12/2021				
CP Capitaux Propres							
CP1 Capital social		6 000 000	6 000 000				
CP2 Réserves & Primes liées Capital Social		-	-				
CP3 Rachat d'actions propres		-	-				
CP4 Autres capitaux propres		-	-				
CP5 Résultats reportés		-1 882 837	-1 654 299				
CP5 Résultats reportés		-1 882 837	-1 654 299				
CP5 Effets des modifications comptables		-	-				
Total CP Av Résultat Exercice		4 117 163	4 345 701				
CP6 Résultat Exercice	<u>III.2.1</u>	1 848 872	<u>-228 538</u>				
Total CP Av Affectation		5 966 035	4 117 163				
PA2 Provisions pour autres risques et Charges		-					
PA21 Prov. Pensions & Oblig. Similaires		-	-				
PA22 Prov. Impôts		-	-				
PA23 Autres Provisions		-	-				
PA3 Provisions techniques brutes	<u>III.2.2</u>	<u>74 698 528</u>	12 332 786				
PA310 Provision pour primes non acquises		-	-				
PA320 Provision d'assurances vie		68 867 009	11 320 480				
PA330 Provision pour sinistres (Vie)		5 831 519	1 012 306				
PA340 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (Vie)		-	-				
PA350 Provision d'égalisation et d'équilibrage		-	-				
PA360 Autres provisions techniques (Vie)		-	-				
PA4 Provisions techniques de contrats en unités de compte		-	-				
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	<u>III.2.3</u>	31 564 044	<u>9 144 230</u>				
PA6 Autres dettes	III.2.4	<u>7 156 863</u>	<u>758 659</u>				
PA61 Dettes Opérations Assurance Directe		1 014 647	197 589				
PA62 Dettes Opérations Réassurance		74 748	11 390				
PA621 Part. Réassureurs Créances Indemnisées		-	-				
PA622 Autres dettes		74 748	11 390				
PA63 Autres dettes		6 067 467	549 681				
PA631 Dépôts et cautionnements reçus		-	-				
PA632 Personnel		180 069	147 942				
PA633 Etat,Org. SS & Collectivités Pub.		3 176 247	254 152				
PA634 Créditeurs divers		2 711 151	147 587				
PA7 Autres passifs	III.2.5	<u>1 366 250</u>	<u>120 938</u>				
PA71 Comptes Régularisations Passif		1 366 222	120 938				
PA710 Report Commissions Reçues Réassureurs		-	-				
PA711 Estimation de réassurance rétrocession		-	-				
PA712 Autres comptes de régularisation passif		1 366 222	120 938				
PA72 Ecart de conversion		-	-				
PA73 Concours Bancaires & Autres Passifs Fin.		28	-				
Total		120 751 720	26 473 776				

Etat de résultat technique vie de LLOYD VIE au 31 décembre 2022 (Exprimé en TND)

DESIGNATION		Opérations Brutes	Cessions et Rétro	Opérations Nettes	Opérations Nettes
		2 022	2 022	2 022	2 021
PRV1 Primes	<u>III.3.1</u>	<u>8 421 566</u>	<u>5 618 631</u>	<u>2 802 935</u>	<u>1 373 475</u>
PRV11 Primes Emises & Acceptées	<u></u>	8 421 566	5 618 631	2 802 935	1 373 475
PRV2 Produits de Placements	III.3.2	<u>6 374 905</u>	-	<u>6 374 905</u>	<u>404 887</u>
PRV21 Revenus des Placements		6 374 905	-	6 374 905	404 887
PRV22 Autres Produits Placements		-	-	-	-
PRV23 Reprises Corrections Valeur / Placements		-	-	-	-
PRV24 Profits Provenant Réalisation Placements		-	-	-	-
PRV3 Plus Values Non Réalisées / Placements		-	-	-	-
PRV4 Autres produits techniques		-	<u>-</u>	=	<u>-</u>
CHV1 Charge de sinistres	<u>III.3.3</u>	<u>-6 264 109</u>	<u>-1 450 148</u>	<u>-4 813 961</u>	<u>-1 247 124</u>
CHV11 Montants payés		-6 002 877	-1 043 820	-4 959 056	-1 108 129
CHV12 Var. Prov. Sinistres		-261 232	-406 328	145 095	-138 995
CHV2 Variation des Autres Provision		<u>-2 282 024</u>	<u>-1 293 711</u>	<u>-988 313</u>	<u>-1 706 920</u>
CHV21 Provisions d'assurance Vie		-2 282 024	-1 293 711	-988 313	-1 706 920
CHV22 Autres Provisions techniques		-	-	-	-
CHV23 Prov. Contrat en unité de compte		-	-	-	-
CHV3 Part. Bfices & Ristournes		<u>-312 214</u>	-	<u>-312 214</u>	<u>-594</u>
- CHV4 Frais d'exploitation	<u>III.3.4</u>	<u>-3 085 067</u>	<u>-3 154 301</u>	<u>69 234</u>	<u>1 046 084</u>
CHV41 Frais d'acquisition		-2 825 978	-	-2 825 978	-1 269 950
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés		-	-	-	-
CHV43 Frais d'administration		-259 089	-	-259 089	-198 270
CHV44 Commissions Reçues Réassureurs		-	-3 154 301	3 154 301	2 514 304
CHV5 Autres Charges techniques		<u>-265 217</u>	-	<u>-265 217</u>	<u>-62 069</u>
- CHV9 Charges de placements	<u>III.3.2</u>	-750 290	-	-750 290	- -71 874
CHV9 Charges de placements	111.5.2	-653 775	_	-653 775	-71 874
CHV91 Charges Gestion Plac. y Compris Ch. Int.		_	_	_	_
CHV92 Correction Valeur / Placements		-96 500	_	-96 500	_
CHV93 Pertes Provenant Réalisation Placements		-16	_	-16	_
CHV10 Moins Values Non Réalisées / Placements		-	-	-	-
CHV13 Pdts Plac. Alloués Etat Résultat		-	-	-	-
Résultat Technique Vie		1 837 550	-279 529	2 117 080	-264 135

Etat de résultat de LLOYD VIE Exercice clos le 31 décembre 2022 (Exprimé en TND)

ETAT DE RESULTAT			
DESIGNATION	Notes	MONTANT	MONTANT
DESIGNATION	Notes	2022	2021
RTV Résultat Technique de l'assurance et/ou de la réassurances vie		<u>2 117 080</u>	<u>-264 135</u>
- PRINTA Paradulfo des Planamento		054 000	440.070
PRNT1 Produits des Placements DRNT11 Payanya des placements	<u>III.3.2</u>	<u>351 366</u> 351 366	142 670 142 670
PRNT11 Revenus des placements PRNT12 Produits des autres Placements		351 300	142 070
PRNT13 Reprise de correction de valeur sur placements		-	-
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements		-	-
PRIVITY Froms provending de la realisation des placements		-	-
PRNT3 Pdts Plac. Transf. Etat Résultat Tech Ass. & Réass Vie		-	-
CHNT1 Charges des Placements		41 354	25 374
CHNT11 Charges des Placements		137 870	25 374
CHNT12 Correction de valeur sur placements		-96 500	
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements		-16	_
CHNT2 Pdts Plac. Transf. Etat Résultat Tech Ass. & Réass Non Vie		-	-
PRNT2 Autres produits non techniques		1	-
CHNT3 Autres charges non techniques		<u>9 551</u>	<u>649</u>
Résultat provenant des activités ordinaires	<u>III.3.3</u>	<u>2 417 543</u>	<u>-147 488</u>
CHNT4 Impôts sur le résultat		<u>568 670</u>	<u>81 051</u>
Résultat Provenant Activités Ord. Après Impôts		1 848 872	-228 538
PRNT4 Gains extraordinaires		-	-
CHNT5 Pertes extraordinaires		-	-
CHNT6 PRNT5Effets Modifications comptables (nets d'impôts)		-	-
Résultat net de l'exercice après modifications comptables		1 848 872	-228 538

Tableau des engagements reçus et donnés Exercice clos le 31 décembre 2022 (Exprimé en TND)

Désignation	2022	2021
HBI Engagements reçus	-	-
Avals, cautions de garanties sur conventions de portage		
Autres engagements reçus		
HB2 Engagements donnés	-	-
HB21 Avals, cautions et garanties de crédit donnés		
HB22 Titres et actifs acquis avec engagement de revente		
HB23 Autres engagements sur titres, actifs ou revenus		
HB24 Autres engagements donnés		
HB3 Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires	-	-
HB4 Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution	-	-
HB5 Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance	-	-
HB6 Autres valeurs détenues pour compte de tiers	-	-

Etat de flux de trésorerie de LLOYD VIE au 31 décembre 2022 (Exprimé en TND)

FLUX DE TRESORERIE						
DEGLONATION	Montant	Montant				
DESIGNATION	2022	2021				
Flux de trésorerie liés à l'exploitation						
Encaissements des primes reçues des assurés	5 350 930	6 439 442				
Sommes versées pour paiement des sinistres	-3 725 189	-1 060 715				
Encaissements des primes reçues (acceptations)	-	-				
Sommes versées pour paiement des sinistres (acceptations)	-	-				
Commissions versées sur les acceptations	-	-				
Décaissements de primes pour les cessions	-5 618 631	-4 664				
Encaissements des sinistres pour les cessions	1 043 820	-				
Commissions reçues sur les cessions	3 154 301	-				
Commissions versées aux intermédiaires	-1 065 606	-341 796				
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-1 516 131	-1 408 835				
Variation des dépôts auprès des cédantes	-22 419 814	-				
Variations des espèces reçues des cessionnaires	_	-				
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-61 266 283	-24 065 807				
Encaissements liés à la cession de placements financiers	80 091 935	17 220 216				
Taxes sur les assurances versées au trésor	-419 095	-347 347				
Produits financiers reçus	6 726 271	232 201				
Impôt sur les bénéfices payés	-568 670	_				
Autres mouvements	323 788	673 914				
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	91 626	-2 663 391				
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement						
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisation incorporelles et corporelles	-192 246	-197 972				
Encaissements provenant de la cession d'immobilisation incorporelles et corporelles	_	-				
Décaissement provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	_	_				
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation	_	-				
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec lien de		_				
participation Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec lien de	-	-				
participation	-	-				
Flux de trésorerie provenant des activités d'invt.	-192 246	-197 972				
Flux de trésorerie liés aux activités de financement						
Encaissements suite à l'émission d'actions	-	3 000 000				
Dividendes et autres distributions	-35 000	-				
Encaissements provenant d'emprunts	-	-				
Remboursements d'emprunts	-	-				
Augmentation / Diminutions des ressources spéciales	-	-				
Flux de trésorerie provenant des activités de fin.	-35 000	3 000 000				
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités	-	-				
Variation de trésorerie	-135 618	138 637				
Trésorerie de début d'exercice	680 635	541 997				
Trésorerie de fin d'exercice	545 016	680 635				

Les présentes notes aux états financiers ont pour but de présenter les informations sur les méthodes comptables retenues pour l'établissement de ces états financiers et les principes comptables appliqués par « LLOYD VIE », pour la préparation desdits états. Ils fournissent des informations et des analyses complémentaires sur les montants portés au bilan, aux états de résultat et à l'état de flux de trésorerie.

I. Présentation de la société et Faits marquants

1. Présentation de la Société

La société Tunisienne d'assurances « Lloyd vie » est une société anonyme au capital de 6 000 000 DT, divisé en 1 200 000 actions nominatives de 5 DT le nominal de valeur nominative chacune souscrites en numéraire et libérées intégralement lors de la souscription.

Le Lloyd vie est une compagnie mono – branche. Elle est créée depuis mars 2013, elle a pour objet de mettre à la disposition de l'économie nationale les couvertures nécessaires pour faire face aux multiples risques de la branche vie auxquels sont soumises les personnes.

La Société a pour objet d'exercer les opérations d'assurances dans la branche vie et toutes opérations de garanties et d'indemnités et en particulier :

- **1-** Assurance sur la vie: toutes opérations comportant des engagements dont l'exécution dépend de la durée de la vie humaine.
- 2- Capitalisation: toute opération d'appel à l'épargne en vue de la capitalisation et comportant en échange de versements uniques ou périodiques, des engagements déterminés quant à leur durée et à leur montant. Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières, de services et de représentation se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ainsi que toutes opérations annexes ou connexes pouvant présenter de l'utilité pour la société, favoriser ou développer ses intérêts.
- 3- La réassurance: toute opération d'acceptation en réassurance relative à la branche vie.

2. Faits marquants et Perspectives d'évolution :

Les faits saillants ayant marqué l'activité de l'exercice 2022 concernent notamment :

- LLOYD VIE a continué la commercialisation des produits vie commencée depuis le 1^{er} juillet 2020, date à laquelle, LLOYD ASSURANCES, s'est abstenue de vendre ces produits.
- Les dernières démarches avec le régulateur pour la concrétisation de l'opération de transfert du portefeuille vie de LLOYD ASSURANCES à LLOYD vie ont été finalisé, et l'accord définitif a été reçu par LLOYD ASSURANCES en date du 16/02/2022, avec une date d'effet le 01/01/2022; totalisant des provisions techniques pour un montant de 59 822 486 DT et des parts des réassureurs y afférentes d'un montant de 21 315 599 DT.
- LLOYD VIE a continué durant 2022, la mise en place des outils permettant le lancement de son activité.
 Ceci inclut notamment :
 - ✓ Développer les compétences des Producteurs Vie en s'appuyant sur les chefs d'équipe ;
 - ✓ .Fidéliser les collaborateurs en poste ;

II. Référentiel d'élaboration des états financiers et méthodes comptables

Les états financiers de Lloyd vie arrêtés au 31 décembre 2022 et présentés ci-dessus sont établis conformément aux règles prévues par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises et l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leurs représentations.

Les principes comptables les plus significatifs adoptés par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

1. Les actifs incorporels et corporels

Les actifs incorporels et corporels d'exploitation sont inscrits à l'actif pour leur coût d'acquisition. Ils font l'objet d'amortissements linéaires selon les taux suivants :

Désignation	Taux
Logiciel	33%
Licence	33%
Construction	5%
Matériel de transport	20%
Installations, Agencements & Aménagements	10%
Equipement de bureau	20%
Matériel informatique	15%

2. Les Placements

2.1. Placements immobiliers

Les placements immobiliers constitués par les terrains et les constructions d'exploitation et hors exploitation sont inscrits à l'actif du bilan pour leurs prix d'acquisition. Les immeubles font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée de 20 ans.

2.2. Bons, Obligations et Titres à Revenus Fixes

Les bons, obligations et autres titres à revenus fixes sont portés à l'actif pour leurs prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat.

2.3. Titres à revenus variables

Ils sont portés à l'actif pour leurs prix d'acquisitions hors frais accessoires sur achats. A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation de ces placements à leur valeur d'usage. Cette dernière correspond à la valeur déterminée sur la base du cours moyen pondéré des transactions qui ont eu lieu au cours du mois qui précède la date de clôture du bilan pour les titres cotés en bourse et à la valeur mathématique calculée sur la base des états financiers des sociétés dans laquelle notre compagnie détient une participation pour les actions et les titres non cotés.

Les moins-values dégagées par rapport aux coûts historiques font l'objet de provisions et constatées par conséquent en résultat de l'exercice. Les plus-values latentes ne sont pas portées en résultat de l'exercice.

3. Les Primes acquises non émises

Les primes acquises et non émises correspondent aux primes afférentes à l'exercice courant mais qui n'ont pas pu être émises en raison des délais incompressibles ou bien de retard dans les traitements informatiques ; la partie chevauchante au 31/12, des primes annuelles mais dont l'émission est fractionnée mensuellement.

4. Les Primes à annuler

La provision pour prime à annuler est estimée de manière statistique sur la base des annulations réalisées au cours des années écoulées par rapport aux primes acquises de l'exercice,

5. Autres comptes de régularisation

Les autres charges constatées d'avance et les autres produits à recevoir sont régularisés, selon la règle de prorata temporis à la clôture de l'exercice.

6. Provisions techniques

6.1. Provisions mathématiques :

Elles correspondent à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

Ces provisions comprennent la valeur actuarielle estimée des engagements de la société déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures.

Elle sont déterminée automatiquement, à la clôture de chaque arrêté, séparément pour chaque contrat individuel, conformément aux notes techniques.

6.2. Provision pour frais de gestion :

Elle est constituée pour couvrir les charges de gestion futures des contrats qui ne sont pas couvertes par ailleurs.

6.3. Provision pour participation aux bénéfices :

Elle est constituée pour enregistrer l'engagement de la compagnie envers les bénéficiaires des contrats lorsque les montants dus au titre des bénéfices n'ont pas encore été versés ou crédités au compte de l'assuré.

6.4. Provision pour sinistres à payer :

C'est la partie des sinistres, rachats et capitaux échus déclarés mais non encore payés à la clôture de l'exercice, ainsi que ceux survenus au cours de l'exercice 2022 et dont la déclaration est parvenue après l'exercice 2023.

6.5. Provision d'égalisation :

Il s'agit des montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance groupe contre le risque décès.

6.6. Provision pour participation aux bénéfices :

Il s'agit des provisions enregistrées au titre des participations bénéficiaires dues et non encore versées aux bénéficiaires des contrats.

7. Charges par destination

Les charges par destination correspondent à la répartition analytique des charges par nature entre les différentes destinations représentatives des activités d'assurance vie:

- Frais d'acquisitions : Ils correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la conclusion des contrats d'assurances et en général tous les frais d'ouverture de dossiers et d'admission des contrats dans le portefeuille ;
- Frais d'administration des contrats : ce sont les frais internes et externes de gestion des contrats en portefeuille notamment les frais d'encaissement des primes et d'administration du portefeuille ;
- Frais de gestion des sinistres : Ils correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des sinistres. Ils comprennent notamment les frais de personnel, la quote-part des loyers et des amortissements du mobilier et matériel engagés dans cette activité ;
- Frais de gestion des placements : il s'agit des frais occasionnés par la gestion des placements, on peut citer notamment les honoraires, commissions et courtages versés aux intermédiaires.
- Autres charges techniques : Ils correspondent aux charges qui exceptionnellement ne peuvent pas être affectées à l'une des destinations définies précédemment.

La répartition des charges par nature dans les comptes de charges par destination est réalisée comme suit:

- Les charges se reportant exclusivement à l'une des activités techniques citées ci-dessus sont directement affectées aux comptes par destinations correspondants.
- Les charges à plus d'une activité technique sont affectées par le biais de clés de répartition déterminées sur des critères quantitatifs, notamment : l'effectif.

Les charges non-techniques sont ceux sans lien technique avec l'activité d'assurance.

III. Analyse des Etats Financiers au 31/12/2022

1. Actifs

1.1. AC1: Les actifs incorporels

Au 31 décembre 2022, les actifs incorporels totalisent le montant brut de 207 105 DT et les amortissements totalisant 87 211 DT.

Libellé	2022	2021	Variation	%
Concessions, brevets, licences, marques	207 105	104 167	102 937	99%
Actifs incorporels bruts	207 105	104 167	102 937	99%
Amortissements	87 211	20 221	66 991	331%
Actifs incorporels nets	119 893	83 947	35 946	43%

1.2. AC2: Les actifs corporels d'exploitation

Au 31 décembre 2022, les actifs corporels bruts ont augmenté de 152 000 DT en passant de 794 058 DT au 31/12/2021 à 946 058 DT au 31/12/2022.

Ainsi, le solde de la rubrique « actifs corporels nets » s'élève à fin 2022 à 424 476 DT contre 419 829 DT l'exercice précédent.

Libellé	2022	2021	Variation	%
Installations techniques et machines	920 794	768 794	152 000	20%
Autres installations, outillages et mobiliers	25 264	25 264	0	0%
Actifs corporels d'exploitation bruts	946 058	794 058	152 000	19%
Amortissements	521 582	374 229	147 353	39%
Actifs corporels nets	424 476	419 829	4 647	1%

1.3. AC3 : Les placements

Le solde des placements nets s'élève au 31/12/2022 à 71 199 753 DT contre 11 097 393 DT au 31/12/2021 soit une variation de positive 60 102 360 DT.

Libellé	2022	2021	Variation	%
Act. Titres Rev. Vble & Part FCP	10 403 560	353 878	10 049 682	2840%
Obligations et titres à revenus fixes	59 780 000	5 500 000	54 280 000	987%
Dépôts et cautionnements	13 050	13 050	0	0%
Prêts aux personnels	104 961	30 465	74 496	245%
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	1 000 000	5 200 000	-4 200 000	-81%
Total placements bruts	71 301 571	11 097 393	60 204 178	543%
Amortissements et provisions	101 818	-	101 818	100%
Placements nets	71 199 753	11 097 393	60 102 360	542%

Annexe 8: Notes sur les mouvements sur les éléments d'actifs

		Valeur	<u>brute</u>				Amor	tissements et	provisions	<u> </u>			
<u>Désignation</u>	À l'ouv.		6	A la clôture:	A l'ouve	rtur <u>e</u>	Augme	ntations	Diminu	utions	A la c	ôture:	<u>V.C.N. à la</u> clôture:
	A rouv.	<u>Acqu</u>	<u>Cess</u>	A la cloture:	Amort	Prov.	Amort	Prov.	Amort	Prov.	Amort	Prov.	<u>ciotare.</u>
1. Actifs incorporels	104 167	102 937	-	207 104	20 220	-	66 991	-	-	-	87 211	-	119 894
1.1 Frais de recherche et développement	17 310	99 773	-	117 083	-	-	26 667	-	-	-	26 667	-	90 416
1.2 Concessions, brevets, licences, marques	86 858	3 164	-	90 022	20 220	-	40 324	-	-	-	60 544	-	29 477
1.3 Fonds de commerce	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2. Actifs corporels d'exploitation	794 058	152 000	-	946 058	374 229		147 353	-	-	-	521 582	-	424 476
2.1 Installations techniques et machines	768 794	152 000	-	920 794	354 968	-	144 827	-	-	-	499 795	-	420 999
2.2 Autres installations, outillage et mobilier	25 264	-	-	25 264	19 261	-	2 526	-	-	-	21 787	-	3 477
2.3 Acomptes versés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3. Placements	11 097 393	120 918 708	60 714 530	71 301 571	-	-	-	101 818	-	-	-	101 818	71 199 753
3.1 Terrains et constructions d'exploitation et hors exploita.	-	-	-	-	-	•	-	-	-	-	-	-	-
3.2 Placements dans les entreprises liées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.2.1 Parts	1	-	1	-	•	1	•	-	-	-	ı	-	-
3.2.2 Bons et obligations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
3.3 Placements dans les entreprises avec un lien de participation	1	-	-	-	-		1	-	-	-	1	-	-
3.3.1 Parts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.3.2 Bons et obligations	-	-	1	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
3.4 Autres placements financiers	11 097 393	120 918 708	60 714 530	71 301 571	•	·	•	101 818	•	-	•	101 818	71 199 753
3.4.1 Actions, autres titres à revenu var.	353 878	11 120 620	1 070 938	10 403 560	•	1		101 818			ı	101 818	10 301 742
3.4.2 Obligations et autres titres à revenu fixe	10 700 000	108 710 000	59 630 000	59 780 000	-		•	-	-	-	•	-	59 780 000
3.4.3 Prêts hypothécaire	1	-	-	-	1		-	-	-	-	•	-	-
3.4.4 Autres prêts	30 465	88 088	13 592	104 961	-	-	-	-	-	-	-	-	104 961
3.4.5 Dépôt auprès des établ. bancaires et financiers	-	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-	-	-	-	-	-	1 000 000
3.4.6 Autres	13 050	-	-	13 050	-	-	-	-	-	-	-	-	13 050
3.5 Créances pour espèces déposées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.6 Placements des contrats en UC	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL:	11 995 618	121 173 645	60 714 530	72 454 733	394 449	-	214 344	101 818	-	-	608 793	101 818	71 744 122

Annexe 9: État récapitulatif des placements au 31/12/2022

	Valeur brute :	Valeur nette :	Juste valeur :	Plus ou moins- value latente :
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	-	•	-	
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	10 000 015	9 898 197	9 898 197	
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	-	-	-	
Autres parts d'OPCVM	403 545	403 545	403 545	
Obligations et autres titres à revenu fixe	59 780 000	59 780 000	59 780 000	
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés	104 961	104 961	104 961	
Dépôts auprès des entreprises financiers	1 000 000	1 000 000	1 000 000	
Autres dépôts	13 050	13 050	13 050	
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus	-	1	1	
Total	71 301 571	71 199 753	71 199 753	
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	71 037 079	71 037 079		
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques	-	-	-	

1.4. AC5 : Part des réassureurs dans les provisions techniques

La part des réassureurs dans les provisions techniques s'élève au 31/12/2022 à 30 615 027 DT contre 7 317 170 DT l'exercice précédent, soit une augmentation de 23 297 857 DT.

Libellé	2022	2021	Variation	%
Provision pour primes à annuler vie	282 219	0	282 219	0%
Provision d'assurance vie	24 707 333	6 449 479	18 257 854	283%
Provision pour sinistres vie	5 625 474	867 691	4 757 783	548%
Total part des réassureurs dans les provisions techniques	30 615 027	7 317 170	23 297 857	318%

1.5. AC6 : Créances

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31/12/2022 à 16 671 370 DT contre 6 698 065 DT l'exercice précédent, soit une augmentation de 9 973 305 DT.

Libellé	2022	2021	Variation	%	
Créances nées d'Operations d'assurance directe	3 056 907	756 909	2 299 998	-18%	(i)
Créances nées d'Operations de réassurance	5 386 787	5 484 323	-97 536	404%	(ii)
Autres créances	8 461 330	515 606	7 945 724	50%	(iii)
Total des créances brutes	16 905 024	6 754 838	10 150 186	188%	
Provision pour dépréciation	233 654	-56 773	290 427	143%	
Total Créances nettes	16 671 370	6 698 065	9 973 305	190%	

(i) Créances nées d'opérations d'assurance directe

Les créances nées d'opérations d'assurance directe totalisent au 31/12/2022 un montant de 2 823 254 DT et se détaillent comme suit:

Libellé	2022	2021	Variation	%
Primes acquises et non émises vie	493 577	131 500	362 077	275%
Primes à annuler vie	-313 577	-63 949	-249 628	390%
Autres créances nées d'opération d'assurance directe	2 876 907	689 358	2 187 549	317%
Total Primes acquises et non émises vie	3 056 907	756 909	2 299 998	304%
Provision pour dépréciation	233 654	56 773	176 881	312%
Total Créances nées d'operations d'assurance directe	2 823 254	700 136	2 123 117	303%

(ii) Créances nées d'opérations de réassurance

Les créances nées d'opérations de réassurance totalisent au 31/12/2022 un montant de 5 386 787 DT et se détaillent comme suit:

Libellé	2022	2021	Variation	%
Comptes courants cessionnaires	5 386 787	5 484 323	-97 536	-2%
Total des créances nées d'operations de réassurance	5 386 787	5 484 323	-97 536	-2%

(iii) Autres créances

Les autres créances ont augmenté de 7 947 724 DT en passant de 513 606 au 31/12/2021 à 8 461 330 DT au 31/12/2022 et se détaillent comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation	%
Personnel	32 515	26 802	5 713	21%
Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	2 910 156	199 736	2 710 420	1357%
Débiteurs divers	5 518 659	287 067	5 231 591	1822%
Total des créances brutes	8 461 330	513 606	7 947 724	1547%
Provision pour dépréciation	0	0	0	0%
Total des autres créances	8 461 330	513 606	7 947 724	1547%

1.6. AC7 : Les autres éléments d'actif :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2022 à 1 721 201 DT contre 857 372 DT au 31/12/2021, soit une augmentation de 883 660 DT.

Le détail se présente comme suit:

Libellé	2022	2021	Variation	%
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	545 016	680 634	- 135 646	-20%
Charges reportées	-	-	-	-
Comptes de régularisation actifs	1 196 044	176 738	1 019 306	577%
Total des autres éléments d'actifs bruts	1 741 060	857 372	883 660	103%
Provisions / autres éléments d'actifs	19 859	-	19 859	100%
Total des autres éléments d'actifs nets	1 721 201	857 372	863 801	101%

Les comptes de régularisation comprennent:

Libellé	2022	2021	Variation	%
Intérêts et loyers acquis non échus	1 194 912	168 512	1 026 399	609%
Autres comptes de régularisation	1 133	8 226	-7 093	100%
Total des comptes de régul. Actifs	1 196 044	176 738	1 019 306	577%

2. Capitaux propres et passifs

2.1. CP : Les capitaux propres avant résultat de l'exercice

Les capitaux propres et réserves présentent au 31 décembre 2022 un montant de 5 966 035 DT contre 4 117 163 DT au 31 décembre 2021 enregistrant ainsi une hausse de 45%. Le détail des capitaux propres et réserves est donné comme suit:

Libellé	2022	2021	Variation	%
Capital social	6 000 000	6 000 000	0	0%
Résultats reportés	-1 771 343	-1 654 299	-117 044	7%
Amortissements différés	-111 494	0	-111 494	0%
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	4 117 163	4 345 701	-117 044	-3%
Résultat net de l'exercice	1 848 872	-228 538	2 077 411	-909%
Capitaux propres après résultat de l'exercice	5 966 035	4 117 163	1 848 872	45%

2.2. PA3 Provisions techniques brutes

Au 31 décembre 2022, les provisions techniques brutes totalisent 74 698 528 DT contre 12 332 786 DT au 31 décembre 2021, détaillés comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation	%
Provisions mathématique vie	68 867 009	11 320 480	57 546 529	508%
Provision pour sinistres à payer vie	5 831 519	1 012 306	4 819 214	476%
Total des provisions techniques bruts	74 698 528	12 332 786	62 365 742	506%

2.3. PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires

Le montant des dettes pour dépôts reçus des réassureurs totalise un montant de 31 564 044 DT. Il est constitué de la part des réassureurs dans les provisions techniques :

Libellé	2022	2021	Variation	%
Dettes pour dépôt reçus des réas/SAP ces vie	4 686 226	524 266	4 161 960	794%
Dettes pour dépôt reçus des réas/PM	26 877 818	8 619 964	18 257 854	212%
Total des dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	31 564 044	9 144 230	22 419 814	245%

2.4. PA6: Autres dettes

Les dettes de la compagnie s'élèvent aux 31/12/2022 à 7 156 863 DT contre 758 659 DT à fin 2021. Ce poste se détaille comme suit:

Libellé	2022	2021	Variation	%
Dette Opérations Assurance Directe	1 014 647	197 589	817 058	414%
Dettes Opérations Réassurance	74 748	11 390	63 359	556%

Autres Dettes	6 067 467	549 681	5 517 787	1004%
Total des autres dettes	7 156 863	758 659	6 398 203	843%

(i) <u>Dettes Opérations Assurance Directe</u>

La rubrique « dettes opérations assurance directe » totalise en 2022 un solde de 1 014 647 DT contre 197 589 DT en 2021 qui se détaille comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation	%
Compte courant agent général	157 913	5 346	152 567	2854%
Commissions à payer agents généraux	478 942	55 728	423 214	759%
Commission à payer / pane	63 000	-	63 000	0%
Débiteurs créditeurs divers	1 214	136 514	-135 300	-99%
Primes à annuler	313 577	-	313 577	0%
Total des dettes opérations assurance directe	1 014 647	197 589	817 058	414%

(ii) Autres dettes

La rubrique « autres dettes » totalise en 2022 un solde de 6 067 467 DT contre 549 681 DT en 2021 qui se détaille comme suit:

Libellé	2022	2021	Variation	%
Personnel	180 069	147 942	32 127	22%
Etat, organismes sociaux et collectivités publiques	3 176 247	254 152	2 922 095	1150%
Créditeurs divers	2 711 151	147 587	2 563 564	1737%
Total autres dettes	6 067 467	549 681	5 517 787	1004%

2.5. PA7: Autres passifs

Les autres passifs sont constitués des comptes de régularisation du passif. Ils s'élèvent en 2022 à 1 366 250 DT contre 120 938 DT en 2021. Ce poste est composé essentiellement par les différences sur le prix de remboursement des placements.

Libellé	2022	2021	Variation	%
Diff sur prix de remboursement à percevoir	1 163 342	106 945	1 056 397	100%
Produits constates d'avance	202 880	13 993	188 886	100%
Comptes Régularisations Passif	1 366 222	120 938	1 245 283	1030%
Concours Bancaires & Autres Passifs Fin.	28	0	28	100%
Total des autres passifs	1 366 250	120 938	1 245 312	1030%

3. Notes sur les états de résultat

Etat de résultat technique

3.1. PRV1-Primes émises

Les primes émises nettes d'annulation de l'exercice 2022 s'élèvent à 8 622 694 DT contre 6 323 643 DT l'exercice précèdent.

Les primes cédées au cours de l'exercice 2022 s'élèvent à 5 618 631 DT contre 5 032 841 DT en 2021.

Libellé	2022	2021	Variation	%
Primes émises	9 929 155	7 045 334	2 883 821	41%
Primes annulées	-1 306 461	-721 692	-584 770	81%
Primes émises nettes	8 622 694	6 323 643	2 299 051	36%

Variation Primes acquises non émises	48 500	117 212	-68 712	-59%
Variation Primes à annuler	-249 628	-34 538	-215 089	623%
Primes acquises vie	8 421 566	6 406 316	2 015 250	31%
Primes cédées	5 618 631	5 032 841	585 790	12%
Total net	2 802 935	1 373 475	1 429 460	104%

3.2. PRV2-Produits de Placements

Au 31 décembre 2022, les produits bruts de placements se sont élevés à 6 726 271 DT et les charges de placement ont atteint 791 644 DT. Le revenu net de placement a atteint 5 934 627 DT.

3.3. CHV1-Charges de sinistre

En 2022 LLOYD VIE a enregistré une charge de sinistre de 6 264 109 DT contre 2 081 091 DT l'exercice précédent.

Libellé	2022	2021	Variation	%
Sinistres et capitaux échus	3 433 271	-	3 433 271	100%
Rachats	2 361 820	1 062 368	1 299 452	122%
Frais de gestion de sinistre	207 785	45 761	162 024	100%
Prestations payées	6 002 877	1 108 129	4 894 747	442%
Provisions SAP à la clôture	5 831 519	1 012 306	4 819 213	476%
Provisions SAP à l'ouverture	5 570 287	39 344	5 530 943	14058%
Variation Provision SAP	261 232	972 962	-711 730	-73%
Charge des sinistres	6 264 109	2 081 091	4 183 018	201%

Annexe 11: Notes sur la ventilation des charges et produits

Libellé	Autres revenus et frais financiers	Total	Charges des Placements
1. Placements immobiliers			
1.1 Immeubles	-	-	-
1.2 Parts et actions de société immobilière	-	-	-
Total	-	-	-
2. Participations			
2.1 Titres émis par l'Etat ou jouissant de sa garantie	1 262 420	1 262 420	-
2.2 Emprunts obligataires	950 891	950 891	-
2.3 Actions de sociétés cotées en bourse	15 489	15 489	101 818
2.4 Parts et actions dans les OPCVM	2 562	2 562	-
2.5 Parts dans les SICAR et SICAF	-	-	-
2.6 Autres actions et valeurs mobilières	-	-	-
2.7 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	4 494 909	4 494 909	-
2.8 Contrats en unités de comptes	-	-	-
2.9. Autres	-	-	-
Total	6 726 271	6 726 271	101 818
3. Autres placements	-	-	-
4. Autres revenus et charges financiers (commissions, honoraires)	-	-	689 809
Total Revenus & Charges de placements	6 726 271	6 726 271	791 627
Intérêts	654 651	654 651	
Frais externes	-	-	
Autres frais	136 976	136 976	
Total charges des placements	791 627	791 627	-

Annexe 12: Notes sur le résultat technique par catégorie d'assurance vie

Intitulé	Décès	Mixte	Capitalisation	Total
Primes	5 154 624	1 267 163	1 999 779	8 421 566
Charges de prestations	3 819 210	454 580	1 990 319	6 264 109
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	868 634	637 561	775 829	2 282 024
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	-	-	-	-
Solde de souscription	466 780	175 022	- 766 368	- 124 567
Frais d'acquisition	2 368 600	384 039	73 340	2 825 978
Autres charges de gestion nettes	409 094	94 220	20 992	524 306
Charges d'acquisition et de gestion nettes	2 777 694	478 259	94 332	3 350 284
Produits nets de placements	4 620 029	353 489	1 401 387	6 374 905
Charges des placements	-543 751	-41 604	-164 935	- 750 290
Participation aux résultats et intérêts techniques	-	-	-312 214	- 312 214
Solde financier	4 076 278	311 886	924 238	5 312 401
Primes cédées et/ou rétrocédées	-5 576 385	-42 246		- 5 618 631
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds les ch de prest	1 036 985	6 835	-	1 043 820
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds les ch de prov	1 717 040	-17 001	-	1 700 039
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ares ds la part aux Rt	-	-	-	-
Comm. reçues des réass ^{eurs} et/ou des desrétroces	3 135 499	18 802	-	3 154 301
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	313 139	- 33 610	-	279 530
Résultat technique	2 078 503	- 24 961	63 538	2 117 080
Informations complémentaires	-	-	-	-
Montant des rachats		440 395	1 921 425	2 361 820
Sinistres et capitaux échus	3 398 424	34 848	-	3 433 271
Provisions techniques brutes à la clôture	5 789 869	41 650	-	5 831 519
Provisions techniques brutes à l'ouverture	1 012 306	-	-	1 012 306
Provision Mathematique à la côture	48 345 738	4 100 394	16 420 877	68 867 009
Provision Mathematique à l'ouverture	7 534 470	346 836	3 439 175	11 320 480

Annexe 15: Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance Vie

Intitulé	Total	Raccordement
Primes	8 421 566	PRV1 1°colonne
Charges de prestations	-6 264 109	CHV1 1°colonne
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	-2 282 024	CHV2 1°colonne
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	-	CHV10-PRV3 1°colonne
Solde de souscription	- 124 567	
Frais d'acquisition	-2 825 978	CHV41-CHV42
Autres charges de gestion nettes	-524 306	CHV43-CHV5-PRV4
Charges d'acquisition et de gestion nettes	- 3 350 284	
Produits nets de placements	5 624 615	PRV2-CHV9
Participation aux résultats et intérêts techniques	-312 214	CHV3 1°colonne
Solde financier	5 312 401	
Primes cédées et/ou rétrocédées	-5 618 631	PRV1 2°colonne
Part des réasseurs et/ou des rétrocesairesds les ch de prest	1 043 820	CHV1 2°colonne
Part des réasseurs et/ou des rétrocesairesds les ch de prov	1 700 039	CHV2 2°colonne
Part des réasseurs et/ou des rétrocesairesds la part aux Rt	-	CHV3 2°colonne
Comm. reçues des réasseurs et/ou des desrétrocesaires	3 154 301	CHV44 2°colonne
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	279 529	
Résultat technique	2 117 080	
Informations complémentaires		
Montant des rachats	2 361 820	
Sinistres et capitaux échus	3 433 271	
Provisions techniques brutes à la clôture	5 831 519	
Provisions techniques brutes à l'ouverture	1 012 306	
Provision Mathématique à la clôture	68 867 009	
Provision Mathématique à l'ouverture	11 320 480	
A déduire	-	
Provisions devenues exigibles	-	

3.4. CHV4-Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation ont totalisé, au cours de l'exercice 2022, la somme de 3 085 067 DT contre 1 468 220 DT en 2021 soit une hausse de 1 616 847 DT. La répartition des charges par nature aux diverses destinations prévues par la NC 26 est faite par l'application des clés de déversement.

Les frais d'exploitation se subdivisent en deux catégories; les frais d'acquisition et les frais d'administration:

Libellé	2022	2021	Variation	%
Frais d'acquisition	2 825 978	1 269 950	1 556 028	123%
Frais d'administration	259 089	198 270	60 819	31%
Total frais d'exploitation	3 085 067	1 468 220	1 616 847	110%

Etat de résultat

3.5. Le résultat des activités ordinaires :

Le résultat des activités ordinaires de l'exercice 2022 avant impôt s'élève à 2 417 543 DT contre – 147 488 en 2021. L'impôt sur les sociétés est arrêté à 568 670 DT pour l'exercice 2022 contre 81 051 DT pour l'exercice 2021.

Le résultat net de l'exercice 2022 est bénéficiaire et s'élève à 1 848 872 DT contre un résultat déficitaire de 228 538 DT en 2021.

4. Notes sur l'Etat de Flux de Trésorerie

Le solde de la trésorerie s'élève au 31/12/2022 à 545 016 DT contre 680 635 DT au 31/12/2021 ce qui nous donne une variation de trésorerie au 31/12/2022 de – 135 619 DT contre 138 637 DT au 31/12/2021.

Cette variation se détaille comme suit:

Libellé	2022	2021
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	91 626	-2 663 391
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-192 247	-197 972
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-35 000	3 000 000
Total	-135 619	138 637

5. Notes complémentaires

5.1. Note sur les parties liées

- ✓ LLOYD Assurances a souscrit un contrat collectif d'assurance vie garantissant les indemnités de départ à la retraite dues à son personnel auprès de LLOYD VIE. La prime d'assurance relative à l'exercice 2022 s'élève à 217 597 DT.
- ✓ SOTUVER a souscrit un contrat collectif d'assurance vie garantissant les indemnités de départ à la retraite dues à son personnel auprès de LLOYD VIE. La prime d'assurance relative à l'exercice 2022 s'élève à 122 691DT.
- ✓ TPR a souscrit un contrat collectif d'assurance vie (Retraite Complémentaire) au profit de son personnel auprès de LLOYD VIE. La prime d'assurance au titre de l'exercice 2022 s'élève à 11 927DT.
- ✓ MG a souscrit un contrat collectif d'assurance vie garantissant les indemnités de départ à la retraite dues à son personnel auprès de LLOYD VIE. La prime d'assurance relative à l'exercice 2022 s'élève à 3 627 DT.
- ✓ CMG a souscrit un contrat collectif d'assurance vie garantissant les indemnités de départ à la retraite dues à son personnel auprès de LLOYD VIE. La prime d'assurance relative à l'exercice 2022 s'élève à 513 DT.

5.2. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

A ce jour aucun évènement n'a été enregistré et qui peut impacter les états financiers de l'année 2022.

LLOYD VIE

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2022

Messieurs les actionnaires de la société « Lloyd Vie »,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 27 Avril 2022, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la société Lloyd Vie, qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 5 966 035 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 1 848 872 DT.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

4. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

5. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles

de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes règlementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la règlementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la règlementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

3.	Autres	obligations	légales	et réglementaires

Irrégularités autres que celles ayant une incidence sur l'opinion d'audit :

A la date du 31 Décembre 2022, le taux de représentation des provisions techniques par les actifs admis en représentation s'établit à 95,6% soit à un niveau inférieur au taux réglementaire de 100%.

AMC Ernst & Young FehmiLAOURINE

Tunis, le 12 Juin 2023

LLOYD VIE RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES Exercice clos le 31 décembre 2022

Messieurs les actionnaires de la société « Lloyd Vie »,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Le Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

- Un contrat de cession du logiciel « LOGIVIE » par LLOYD Tunisien à LLOYD Vie a été signé entre les deux sociétés. La cession a été effectuée moyennant un prix total de 80 KDT en TTC et avec une date d'effet le 01/01/2022.
- 2. La société Lloyd Vie a souscrit, courant l'exercice 2022, de nouveaux billets de trésorerie au près des sociétés du groupe. Les souscriptions ont été effectuées dans les conditions suivantes :

Libellé	Date de souscription	Date d'échéance	Montant en KDT	Taux	Produits 2022 en KDT
CFI	16/12/2022	15/01/2023	15 300	TMM+2,5%	62
CFI	29/12/2022	28/01/2023	7 050	TMM+2,5%	53
IMG	30/11/2022	29/01/2023	4 500	TMM+2,5%	35
IMG	06/12/2022	04/02/2023	1 000	TMM+2,5%	9
TPS	23/11/2022	22/01/2023	3 200	TMM+2,5%	19
SEDAN	21/12/2022	21/03/2023	1 300	TMM+2,5%	28
Total		·	32 350		205

 La société LLOYD Vie a conclu avec LLOYD Tunisien une convention de transfert du portefeuille de contrats d'assurance vie, fixant les modalités de transfert de ces contrats de LLOYD Tunisien à Lloyd Vie.

En vertu de cette convention, LLOYD Tunisien transfère à LLOYD Vie les provisions techniques visà-vis des assurés et bénéficiaires de contrats d'assurance vie, objet du transfert, ainsi que les parts des réassureurs y afférentes pour des montants respectifs de 59 822 KDT et 21 316 DT. Ces montants ont été calculés à la date du 31/12/2021.

Par ailleurs, LLOYD Tunisien transfère les actifs représentants les engagements techniques en partie sous forme d'actifs cantonnés, pour un montant de 18 230 KDT, le reste soit, 41 592 KDT a été transféré sous forme de liquidités. Lloyd Tunisien transfère également en contre partie des parts des réassureurs, les dépôts des réassureurs en couverture des provisions mathématiques et des provisions pour sinistres à payer qui sont à leur charge, soit un montant total de 20 223 KDT.

- 4. La société LLOYD Tunisien et la société LLOYD VIE ont conclu un avenant à la convention de transfert du portefeuille de contrats d'assurance Vie. L'avenant a prévu que :
 - Etant donné que le transfert effectif du portefeuille a été effectué à une date ultérieure au 01/01/2022, un actif complémentaire d'un montant de 4 000 KDT, calculé sur la base d'un rendement moyen des actifs de TMM +2.5%, sera transféré par LLOYD Tunisien au LLOYD VIE.
 - Le montant des parts de réassurance dans les sinistres vie tardifs s'élevant à 1 092 KDT sera remboursé par Lloyd Vie au LLOYD Tunisien.

II. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

1. La société « LLOYD VIE » a renouvelé la souscription de deux billets de trésorerie auprès de la société « Zeineb de Promotion Immobilière » dans les conditions suivantes :

Date de souscription	Date d'échéance	Montant en KDT	Taux
16/12/2022	15/01/2023	1 000	TMM+3%
21/12/2022	20/01/2023	700	TMM+3%

Le montant total des produits relatifs aux billets de trésorerie souscrits auprès de la société « Zeineb de Promotion Immobilière » qui a été comptabilisé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 164 KDT.

III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Le montant des jetons de présence à allouer aux administrateurs au titre de la rémunération relative à l'exercice 2022 s'élève à 35 000 DT en brut.

L'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022 statuera sur ce point.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations entrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

AMC Ernst & Young Fehmi LAOURINE

Tunis, le 12 Juin 2023

AMEN PREMIERE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 Mars 2023

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 31 Mars 2023

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société AMEN PREMIERE SICAV pour la période allant du 1er Janvier au 31 Mars 2023, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 45 302 388,937 DT et un résultat de la période de 570 438,016 DT

I-Rapport sur les états financiers intermédiaires

Introduction:

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société AMEN PREMIERE SICAV, comprenant le bilan au 31 Mars 2023, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen limité :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion:

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société AMEN PREMIERE SICAV arrêtés au 31 Mars 2023, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphes d'observation :

Nous attirons l'attention sur :

la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « AMEN PREMIERE SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable. Notre opinion ne comporte pas de réserves sur cette question.

II - Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Les liquidités et quasi-liquidités représentent au 31 Mars 2023, 19,02 % de l'actif de la société Amen Première Sicav, soit 0,98% au-dessous du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Par ailleurs, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 36.660.171 DT au 31 Mars 2023, et représente une quote-part de 80,92 % de l'actif de la société Amen Première Sicav, soit 0,92% audessus du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Tunis, le 08 Juin 2023

Le Commissaire aux Comptes :

F.M.B.Z KPMG TUNISIE Emna RACHIKOU BILAN (Unité : en DT)

<u>ACTIF</u>		Note	31/03/2023	31/03/2022	31/12/2022
AC1	Portefeuille Titres	4.1	<u>36 660 170,95</u>	50 684 765,48	<u>36 721 760,98</u>
a b	Action et valeurs assimilées Obligations et valeurs assimilées		- 36 660 170,95	- 50 684 765,48	- 36 721 760,98
AC2	Placements monétaires et disponibilités		8 618 475,59	12 727 298,62	9 608 223,16
a b	Placements monétaires Disponibilités	4.2 4.3	0 8 618 475,59	0 12 727 298,62	1 013 594,94 8 594 628,22
AC4	Autres actifs	4.4	<u>23 742,39</u>	<u>70 553,03</u>	<u>15 303,39</u>
TOTAL A	ACTIF		45 302 388,94	63 482 617,13	46 345 287,53
PASSIF					
<u>PA1</u>	Dettes sur opérations de pension livrées	4.5	-	=	z.
<u>PA2</u>	Opérateurs créditeurs	4.6	<u>41 334,31</u>	<u>85 787,92</u>	<u>45 961,91</u>
а	Opérateurs créditeurs		41 334,31	85 787,92	45 961,91
<u>PA3</u>	Autres créditeurs divers	4.7	<u>116 348,84</u>	<u>120 243,36</u>	<u>110 303,81</u>
а	Autres créditeurs divers		116 348,84	120 243,36	110 303,81
TOTAL I	PASSIF		157 683,16	206 031,28	156 265,72
ACTIF N	<u>IET</u>				
<u>CP1</u>	<u>Capital</u>	4.8	42 192 032,72	<u>59 852 533,00</u>	43 714 293,56
CP2	Sommes distribuables	4.9	<u>2 952 673,06</u>	3 424 052,84	<u>2 474 728,25</u>
a b	Sommes distribuables des exercices antérieurs Sommes distribuables de l'exercice en cours		2 388 450,42 564 222,65	2 767 511,32 656 541,53	323,754 2 474 404,50
ACTIF N	IET		45 144 705,78	63 276 585,85	46 189 021,81
TOTAL I	PASSIF ET ACTIF NET		45 302 388,94	63 482 617,13	46 345 287,53

ETAT DE RESULTAT

(Unité : en DT)

		Note	Période du 01/01/2023 au 31/03/2023	Période du 01/01/2022 au 31/03/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
<u>PR 1</u>	Revenus du portefeuille-titres	<u>4.1</u>	548 796,632	628 624,433	<u>2 591 288,865</u>
<u>PR 2</u>	Revenus des placements monétaires	<u>4.2</u>	141 136,218	<u>154 467,866</u>	886 138,697
	Total des revenus des placements		<u>689 932,850</u>	<u>783 092,299</u>	3 477 427,562
<u>CH 3</u>	Intérêts des mises en pension	<u>4.10</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>CH 1</u>	Charges de gestion des placements	<u>4.11</u>	<u>-101 978,446</u>	<u>-127 764,352</u>	<u>-470 734,571</u>
	Revenu net des placements		587 954,404	655 327,947	3 006 692,991
<u>CH 2</u>	Autres charges	<u>4.12</u>	<u>-19 250,503</u>	<u>-22 586,498</u>	<u>-89 254,704</u>
	Résultat d'exploitation		568 703,901	632 741,449	2 917 438,287
PR 4	Régularisation du résultat d'exploitation	-	<u>-4 481,254</u>	23 800,079	<u>-443 033,790</u>
-	Sommes distribuables de la période	-	- 564 222,647	- 656 541,528	2 474 404,497
<u>PR 4</u>	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-	<u>4 481,254</u>	<u>-23 800,079</u>	443 033,790
-	- Variation des plus ou moins values	-	-	-	-
	potentielles sur titres	-	0,000	<u>0,000</u>	<u>-56 493,000</u>
	Plus ou moins values réalisées sur cession		-	-	
	de titres	-	<u>1 734,115</u>	<u>577,560</u>	<u>-277 760,739</u>
	Frais de négociation de titres	-	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	0,000
	Résultat net de la période	-	570 438,016	633 319,009	2 583 184,548

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Unité : en DT)

		Période du 01/01/2023 au 31/03/2023	Période du 01/01/2022 au 31/03/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
<u>AN1</u>	Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	<u>570 438,016</u>	633 319,009	<u>2 583 184,548</u>
<u>a-</u>	Résultat d'exploitation	<u>568 703,901</u>	632 741,449	<u>2 917 438,287</u>
<u>b-</u>	Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	0,000	0,000	<u>-56 493,000</u>
<u>C-</u>	Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	<u>1 734,115</u>	<u>577,560</u>	<u>-277 760,739</u>
<u>d-</u>	Frais de négociation de titres	<u>0,000</u>	0,000	0,000
AN2	<u>Distributions de dividendes</u>	0,000	0,000	<u>-2 099 758,068</u>
<u>AN3</u>	Transactions sur le capital	<u>-1 614 754,044</u>	<u>5 237 794,211</u>	<u>-11 699 877,298</u>
<u>a-</u>	Souscriptions	25 501 849,054	34 472 516,722	137 742 967,013
_	<u>Capital</u>	24 026 820,402	<u>32 742 366,315</u>	132 249 235,370
-	Régularisation des sommes non distribuables	<u>-274,855</u>	<u>-223,699</u>	<u>-540 189,205</u>
_	Régularisation des sommes distribuables	<u>1 475 303,507</u>	<u>1 730 374,106</u>	<u>6 033 920,848</u>
<u>b-</u>	Rachats	<u>-27 116 603,098</u>	<u>-29 234 722,511</u>	<u>-149 442 844,311</u>
_	<u>Capital</u>	-25 550 863,338	<u>-27 758 759,410</u>	<u>-143 082 806,072</u>
-	Régularisation des sommes non distribuables	<u>322,837</u>	<u>172,507</u>	<u>553 907,474</u>
_	Régularisation des sommes distribuables	<u>-1 566 062,597</u>	<u>-1 476 135,608</u>	<u>-6 913 945,713</u>
	Variation de l'actif net	-1 044 316,028	5 871 113,220	-11 216 450,818
<u>AN4</u>	Actif net	-	- -	
<u>a-</u>	En début de période	- 46 189 021,810	- <u>57 405 472,628</u>	<u>57 405 472,628</u>
<u>b-</u>	En fin de période	45 144 705,782	63 276 585,848	46 189 021,810
<u>AN5</u>	Nombre d'actions	 	- 	
<u>a-</u>	En début de période	453 310	<u>564 834</u>	<u>564 834</u>
<u>b-</u>	En fin de période	<u>437 506</u>	<u>616 137</u>	<u>453 310</u>
-	Valeur liquidative	<u>103,186</u>	<u>102,699</u>	<u>101,893</u>
AN6	Taux de rendement annualisé	<u>5,15%</u>	<u>4,26%</u>	<u>4,68%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-03-2023

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

AMEN PREMIERE SICAV est une SICAV obligataire de distribution constituée le 24 Avril 1993 et entrée en exploitation le 02 Octobre 1995.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-03-2023 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires ainsi que sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;

- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018

Le portefeuille de la société Amen Première Sicav ne comprend pas de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne comprend pas la ligne de BTA « juillet 2032 ».

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté de la situation à la valeur liquidative à cette même date. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.4- Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

4- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31-03-2023 d'obligations et de bons de trésor assimilables. Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Obligations	1	6 141 247,012
Bons de trésor assimilable	2	30 518 923,940
Total		36 660 170,953

Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

(1)Obligations:

Code ISIN	Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/03/2023	En % de l'actif net
TN0003400348	AB 2009 CA	18 000	239 850,000	245 091,600	0,54%
TN0003400355	AB 2009 CB	13 000	173 225,000	178 737,000	0,40%
TN0003400660	AB 2020-3	10 000	600 000,000	605 808,000	1,34%
TN0003400686	AB SUB 2021-01	5 000	500 000,000	536 008,000	1,19%
TN0003400322	AB2008 TA	25 000	166 601,830	174 081,830	0,39%
TN0003400322	AB2008 TAA	40 000	266 565,300	278 577,782	0,62%
TN0003400330	AB2008 TB	15 000	450 000,000	471 744,000	1,04%
TN0003600574	ATB 2009 TB1	5 000	100 000,000	103 948,000	0,23%
TN004700670	ATL 2016-1 C	2 000	40 000,000	41 889,600	0,09%
TNFUHZ3R7VR5	ATL 2021 -1	3 000	240 000,000	243 938,400	0,54%
	ATL 2022 -1	3 000	300 000,000	310 915,200	0,69%
	ATL 2023 -1	2 000	200 000,000	201 657,600	0,45%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING 2022-1 A	2 000	200 000,000	208 372,800	0,46%
	BATAM 2001 (i)	20 000	2 000 000,000	0,000	0,00%
TN8J8QFA4123	BIAT SUB 2022-1 CATD T-FIXE	2 000	200 000,000	212 179,200	0,47%
TN0003100674	BNA 2009	10 000	133 280,000	138 944,000	0,31%
TN0003100674	BNA 20091	10 000	133 280,000	138 944,000	0,31%
TN0001300623	BTE 2011/B	5 000	225 000,000	226 572,000	0,50%
	SERVICOM16 (ii)	1 000	100 000,000	0,000	0,00%
TNWQS0MZ65V8	STB SUB 2021-1 TF	2 000	160 000,000	161 830,400	0,36%
TN0002101939	TL SUB 2016	2 500	50 000,000	50 266,000	0,11%
TN0002101913	TLG 2016-1 B	5 000	100 000,000	106 132,000	0,24%
TN0003900248	UIB 2009/1C	16 000	560 000,000	578 521,600	1,28%
TN0003900263	UIB 2011/B	15 000	675 000,000	695 316,000	1,54%
TN0003900263	UIB 2011-1BB	5 000	225 000,000	231 772,000	0,51%
	TOTAL		8 037 802,130	6 141 247,012	13,60%

- (i) L'encours BATAM (société en règlement judiciaire) d'AMEN PREMIERE SICAV de 2 000 000 DT est provisionné en totalité après des décotes compensées par des plus-values réalisées sur BTA.
- (ii) L'encours SERVICOM d'AMEN PREMIERE SICAV de 100 000 DT est provisionné en totalité. Les montants des intérêts non réglés à AMEN PREMIERE SICAV s'élèvent au 31 Mars 2023 à 21 KDT (Intérêts calculés au taux initial).

L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1er octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020. Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT, il est à noter que jusqu'à la date de rédaction du présent rapport, « Servicom » n'a pas réglé ledit montant En fin, l'émetteur s'est engagé à affecter un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés «SERVITRADE SA» et «SERVICOM INDUSTRIES SA», et ce, à concurrence respectivement de 6 667 actions et 3 333 actions pour AMEN PREMIERE SICAV.

(2) BTA et obligations de l'Etat:

Code ISIN	Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/03/2023	En % de l'actif net
	<u>BTA</u>				
TN0008000366	BTA 6% AVRIL 2024	3 500	3 370 500,000	3 555 357,534	7,88%
TN0008000366	BTA 6% AVRIL 2024D	200	192 700,000	201 997,288	0,45%
TN0008000366	BTA 6% AVRIL 2024E	300	288 150,000	303 052,931	0,67%
TN0008000606	BTA13042028	1 000	915 000,000	966 837,840	2,14%
TN0008000655	BTA290327	3	2 775,000	2 776,298	0,01%
TN0008000655	BTA290327A	12 537	11 829 913,200	11 835 339,049	26,22%
_	Emprunts Nationaux				
TN0008000838	EN 2021 CAT. B /5	20 000	2 000 000,000	2 105 696,000	4,66%
TN0008000895	EN 2021 CAT. B /5 2EME T	20 000	2 000 000,000	2 084 096,000	4,62%
TNTNYZ6GUZ33	EN 2021 CAT. B /5 3EME T	10 000	1 000 000,000	1 026 040,000	2,27%
TNHG2VXQ3BG0	EN 2022 CATB 1ERE T	20 000	2 000 000,000	2 005 440,000	4,44%
TNHG2VXQ3BG	EN 2022 CATB 1ERE T- COMPL	2 000	200 000,000	200 544,000	0,44%
TNQVHB5WZ2K2	EN 2022 CATB 2EME T	20 000	2 000 000,000	2 118 864,000	4,69%
TNWRCVSYL730	EN 2022 CATB 4EME T	18 750	1 875 000,000	1 925 280,000	4,26%
TNWRCVSYL730	EN 2022 CATB 4EME T	6 250	625 000,000	642 255,000	1,42%
TN4A4WPDZOC1	EN 2022 CATC 3EME T	5 000	500 000,000	520 724,000	1,15%
TNIZ090I5G66	EN 2022 CATC 3EME T TV	5 000	500 000,000	520 464,000	1,15%
	EN 2023 CATB 1ERE T TV	5 000	500 000,000	504 160,000	1,12%
	TOTAL	I	29 799 038,200	30 518 923,940	67,60%

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2023 au 31/03/2023	Période du 01/01/2022 au 31/03/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
Revenus des obligations	325 228,775	203 599,515	1 015 540,536
Dividendes	0,000	0,000	322 065,963
Revenus des BTA	223 567,857	425 024,918	1 253 682,366
TOTAL	548 796,632	628 624,433	2 591 288,865

4.2- Placements monétaires et revenus y afférents

Les placements monétaires présentent un solde nul au

31.03.2023

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2023 au 31/03/2023	Période du 01/01/2022 au 31/03/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
Revenus des Certificats de dépôt	26 085,346	33 661,770	464 467,375
Revenus de Comptes Rémunérés	9 053,629	6 000,000	40 112,452
Revenus des Pensions Livrées	105 997,243	114 806,096	381 558,870
TOTAL	141 136,218	154 467,866	886 138,697

4.3 Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-2023 à 8 618 475,593DT et se détaille comme suit :

Désignation	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Avoirs en banque	8 618 475,593	19,09%
TOTAL	8 618 475,593	19,09%

4.4 Autres Actifs

Les autres actifs se détaillent comme suit :

Désignation	31/03/2023	31/03/2022	31/12/2021
Intérêt courus /compte rémunéré	23 742,391	70 553,031	15 303,391
Total	23 742,391	70 553,031	15 303,391

4.5 Dettes sur opérations de pension livrées

Le solde de ce poste est nul au 31-03-2023.

4.6 Opérateurs Créditeurs

Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2023	31/03/2022	31/12/2022
Gestionnaire	9 593,770	14 032,634	10 183,717
Dépositaire	31 740,544	71 755,283	35 778,192
Total	41 334,314	85 787,917	45 961,909

4.7 Autres Créditeurs Divers

Les autres créditeurs divers se détaillent comme suit :

Désignation	31/03/2023	31/03/2022	31/12/2022
Retenue à la Source	86 155,310	86 155,286	86 155,305
Jetons de Présence	24 703,022	28 475,022	19 443,484
TCL	1 653,000	0,000	631,538
CMF	3 837,509	5 613,052	4 073,487
Autre	0,000	0,000	0,000
Total	116 348,841	120 243,360	110 303,814

4.8 Capital

Le capital se détaille comme suit :

Capital social au 31-12-2022	43 714 293,559
Souscriptions	24 026 820,402
Rachats	-25 550 863,338
Frais de négociation de titres	0,000
VDE/emp.société	-2 078 208,000
VDE/titres.Etat	0,000
VDE / titres OPCVM	0,000
+/-V réalisée emp.société	0,000
+/- V réal/titres Etat	0,000
+/- V réal/ titres OPCVM	1 734,115
+/- V report/oblig.société	2 100 000,000
+/- V report/titres.Etat	-21 792,000
+/- V report/titres OPCVM	0,000
Regu. Des sommes non dist.(souscription)	-274,855
Regu. Des sommes non dist.(rachat)	322,837
Capital social au 31-03-2023	42 192 032,720

La variation de l'actif net de la période allant du 01-01-2023 au 31-03-2023 s'élève à -1 044 316,028 Dinars.

Le nombre de titres d'Amen Première au 31-03-2023 est de 437 506 contre 453 310 au 31-12-2022. Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-2022	762
Nombre d'actionnaires entrants	8
Nombre d'actionnaires sortants	- 21
Nombre d'actionnaires au 31-03-2023	749

4.9 Sommes distribuables

Les sommes distribuables au 31-03-2023 s'élèvent à 2 952 673,062 DT contre à 3 424 052,844 DT au 31-12-2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/03/2023	31/03/2022	31/12/2022
Sommes distribuables des exercices antérieurs	2 388 450,415	2 767 511,316	323,754
Résultat d'exploitation	568 703,901	632 741,449	2 917 438,287
Régularisation du résultat d'exploitation	-4 481,254	23 800,079	-443 033,790
Total	2 952 673,062	3 424 052,844	2 474 728,251

4.10- Intérêts des mises en pensions :

Le solde de cette rubrique est nul au 31-03-2023.

4.11 Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre :

la rémunération du gestionnaire Amen Invest, composée d'honoraires de gestion administrative et comptable calculés sur la base de 0.2%TTC de l'actif net annuel de AMEN PREMIERE SICAV et d'une commission de gestion de portefeuille calculée sur la base de 0,05%TTC de l'actif net annuel d'AMEN PREMIERE SICAV plafonnée à 413 000 Dinars TTC par ans, et ce, conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre AMEN PREMIERE SICAV et AMEN INVEST;

Ce plafonnement a été révisé de 413 000 Dinars à 474 000 Dinars TTC par ans à partir du 21 Juillet 2014.

- la rémunération de Amen Bank composée de :
- A- Une commission de dépositaire, TVA comprise, de :

% de l'Actif de Amen Première Sicav	Montant de l'Actif
0,12%	< 10 millions de dinars
0,09%	< 20 millions de dinars
0,07%	> 20 millions de dinars

Et ce, avec un minimum de 7 140 DT par an et un maximum de 29 750 DT par an, TVA comprise (le taux actuellement en vigueur est de 19%).

Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

B- Une commission de distribution, TVA comprise, de 0,595% de l'actif d'Amen Première Sicav (taux TVA en vigueur 19%), Le taux de cette commission variera automatiquement suivant le taux de la TVA.

Les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire sont détaillées dans le tableau ci-après :

Désignation	Période du 01/01/2023 au 31/03/2023	Période du 01/01/2022 au 31/03/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
Rémunération du gestionnaire	27 883,366	37 314,354	137 480,893
Rémunération de Amen Bank en tant que dépositaire	7 437,500	7 437,500	29 750,000
Rémunération de Amen Bank en tant que distributeur	66 657,580	75 574,998	303 503,678
Total	101 978,446	127 764,352	470 734,571

4.12- Autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel et la charge TCL. Le coût des services bancaires ainsi que les jetons de présence figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Les autres charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2023 au 31/03/2023	Période du 01/01/2022 au 31/03/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
Redevance du CMF	11 153,345	14 925,745	54 992,367
Sces bancaires et assimilés	11,200	7,205	7 661,982
TCL	3 457,958	1 653,548	7 400,355
Jetons de presence	4 628,000	6 000,000	19 200,000
Commmissions encourues	0,000	0,000	0,000
Total	19 250,503	22 586,498	89 254,704

SICAV AMEN

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2023

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 31 MARS 2023

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société SICAV AMEN pour la période allant du 1er Janvier au 31 Mars 2023, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de

21 676 734,354 DT et un résultat de la période de 297 728,784 DT.

I. - Rapport sur les états financiers intermédiaires :

Introduction:

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société SICAV AMEN, comprenant le bilan au 31 Mars 2023, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen limité:

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion:

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société SICAV AMEN arrêtés au 31 Mars 2023, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphes d'observation :

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « SICAV AMEN » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

I. - Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Les liquidités et quasi-liquidités représentent au 31 Mars 2023, 20,52% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 0,52% au-dessus du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Par ailleurs, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 16.718.734,615DT au 31 Mars 2023, et représente une quote-part de 79,45 % de l'actif de la société Sicav Amen, soit 0,55% au dessous du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Tunis, le 8 Juin 2023

Le Commissaire aux Comptes :

F.M.B.Z KPMG TUNISIE
Emna RACHIKOU

BILAN (Unité : en DT)

ACTIF AC1	Portefeuille Titres	Note 4.1	31/03/2023 16 718 634,615	31/032022 20 309 325,992	31/12/2022 15 760 748,389
а	Action, valeurs assimilées et droits rattachés		151 952,001	0,000	0,000
b	Obligations et valeurs assimilées		16 566 682,614	20 309 325,992	15 760 748,389
AC2	Placements monétaires et disponibilités		4 951 404,587	<u>5 279 703,446</u>	<u>5 568 866,022</u>
а	Placements monétaires	4.2	503 106,527	0,000	1 013 594,937
b	Disponibilités	4.3	4 448 298,060	5 279 703,446	4 555 271,085
AC4	<u>Autres actifs</u>	4.4	6 595,152	33 785,388	1 263,744
TOTAL A	ACTIF		21 676 634,354	25 622 814,826	21 330 878,155
PASSIF					
<u>PA1</u>	Dettes sur opérations de pension livrées		<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>PA2</u>	Opérateurs créditeurs	4.5	42 730,705	44 701,673	42 775,629
а	Opérateurs créditeurs		42 730,705	44 701,673	42 775,629
PA3	Autres créditeurs divers	4.6	83 082,226	<u>86 307,795</u>	<u>73 834,301</u>
а	Autres créditeurs divers		83 082,226	86 307,795	73 834,301
TOTAL F	PASSIF		125 812,931	131 009,468	116 609,930
ACTIF N	<u>ET</u>				
CP1	<u>Capital</u>	4.7	20 310 646,040	24 340 666,503	20 247 719,306
CP2	Sommes capitalisables	4.8	1 240 175,383	<u>1 151 138,855</u>	966 548,919
а	Sommes capitalisables des exercices antérieurs		949 254,898	893 901,480	0,000
b	Sommes capitalisables de l'exercice en cours		290 920,485	257 237,375	966 548,919
ACTIF NET			21 550 821,423	25 491 805,358	21 214 268,225
TOTAL F	PASSIF ET ACTIF NET		21 676 634,354	25 622 814,826	21 330 878,155

ETAT DE RESULTAT

(Unité : en DT)

		Note	Période du 01/01/2023 Au 31/03/2023	Période du 01/01/2022 Au 31/03/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
<u>PR 1</u>	Revenus du portefeuille-titres	<u>4.9</u>	259 508,000	249 403,923	872 982,007
<u>PR 2</u>	Revenus des placements monétaires	<u>4.10</u>	92 664,756	<u>32 130,067</u>	<u>416 376,246</u>
	Total des revenus des placements		<u>352 172,756</u>	<u>281 533,990</u>	1 289 358,253
CH 3	Intérêts des mises en pension	4.11	0,000	0,000	0,000
CH 1	Charges de gestion des placements	4.12	- 46 274,029	- 46 84 8,144	- 193 132,342
<u> </u>					
	Revenu net des placements		305 898,727	234 685,846	1 096 225,911
			,	·	,
<u>CH 2</u>	Autres charges	<u>4.13</u>	<u>- 11 073,072</u>	<u>- 12 138,653</u>	<u>- 53 394,733</u>
	Résultat d'exploitation		294 825,655	222 547,193	1 042 831,178
<u>PR 4</u>	Régularisation du résultat d'exploitation		<u>- 3 905,170</u>	<u>34 690,182</u>	<u>- 76 282,259</u>
	Sommes capitalisables de la		290 920,485	257 237,375	966 548,919
	période		200 020,400	201 201,010	000 040,010
<u>PR 4</u>	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<u>3 905,170</u>	<u>- 34 690,182</u>	<u>76 282,259</u>
	Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		<u>1 833,070</u>	<u>- 366,489</u>	<u>- 366,489</u>
	Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		<u>870,059</u>	<u>1 325,058</u>	13 980,927
	Frais de négociation de titres		<u>0,000</u>	0,000	0,000
	Résultat net de la période		297 528,784	223 505,762	1 056 445,616

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Unité : en DT)

		Période du 01/01/2023 Au 31/03/2023	Période du 01/01/2022 Au 31/03/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
<u>AN1</u>	Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	<u>297 528,784</u>	223 505,762	<u>1 056 445,616</u>
<u>a-</u>	Résultat d'exploitation	<u>294 825,655</u>	222 547,193	<u>1 042 831,178</u>
<u>b-</u>	Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	<u>1 833,070</u>	<u>- 366,489</u>	<u>- 366,489</u>
<u>C-</u>	Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	<u>870,059</u>	<u>1 325,058</u>	<u>13 980,927</u>
<u>d-</u>	Frais de négociation de titres	<u>0,000</u>	0,000	0,000
AN3	Transactions sur le capital	<u>39 024,414</u>	946 389,576	<u>- 4 164 087,411</u>
<u>a-</u>	<u>Souscriptions</u>	7 328 943,729	<u>11 549 571,296</u>	43 050 632,738
_	<u>Capital</u>	<u>6 947 396,515</u>	11 064 087,344	40 620 573,472
-	Régularisation des sommes non capitalisables	332 027,411	406 671,806	1 501 102,417
-	Régularisation des sommes capitalisables	<u>49 519,803</u>	<u>78 812,146</u>	928 956,849
<u>b-</u>	<u>Rachats</u>	<u>- 7 289 919,315</u>	<u>- 10 603 181,720</u>	<u>- 47 214 720,149</u>
_	<u>Capital</u>	<u>- 6 906 352,825</u>	<u>- 10 184 793,012</u>	<u>- 44 563 087,570</u>
_	Régularisation des sommes non capitalisables	<u>- 330 141,517</u>	- 374 266,744	<u>- 1 646 393,471</u>
-	Régularisation des sommes capitalisables	<u>- 53 424,973</u>	<u>- 44 121,964</u>	<u>- 1 005 239,108</u>
AN4	Variation de l'actif net <u>Actif net</u>	336 553,198	1 169 895,338	- 3 107 641,795
<u>a-</u>	En début de période	21 214 268,225	24 321 910,020	24 321 910,020
<u>b-</u>	En fin de période	21 551 021,423	25 491 805,358	21 214 268,225
AN5	Nombre d'actions			
<u>a-</u>	En début de période	<u>417 345</u>	<u>501 648</u>	<u>501 648</u>
<u>b-</u>	En fin de période	<u>418 191</u>	<u>520 450</u>	417 345
	Valeur liquidative	<u>51,534</u>	<u>48,980</u>	<u>50,831</u>
<u>AN6</u>	Taux de rendement annualisé	<u>5,60%</u>	<u>4,15%</u>	<u>4,84%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31-03-2023

1- Présentation de la société

SICAV AMEN est une SICAV constituée le 13 Juillet 1992 sous forme d'une SICAV mixte de distribution et entrée en exploitation le 01 Octobre 1992.

L'assemblée générale extraordinaire de Sicav Amen tenue en date du 08 mars 2018 avait décidé de changer la catégorie de la Sicav de mixte à obligataire et de modifier ses orientations de placement en conséquence. Ces modifications sont entrées en vigueur le 02 janvier 2019. La sicav a obtenu l'agrément du CMF pour le changement de sa catégorie le 20 février 2018 sous le numéro 02-2018.

SICAV AMEN est une SICAV de capitalisation depuis 01-01-2004.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-03-2023 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires ainsi que sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;

à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018

Le portefeuille de la société Sicav Amen ne comprend pas de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne comprend pas la ligne de BTA « juillet 2032 ».

3.3- Evaluation des placements en titres d'OPCVM

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté de la situation à la valeur liquidative à cette même date. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat

sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires» et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

4. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres de Sicav Amen se détaille comme suit :

Total	16 718 634,615
BTA et obligations de l'Etat (2)	12 522 288,178
Obligations des sociétés (1)	4 044 394,436
Actions et valeurs assimilées	151 952,001

Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

(1) Actions et valeurs assimilés:

Code ISIN	<u>Désignation</u>	Nombre de titres	Coût d'acquisition	<u>Valeur</u> <u>Actuelle</u>	<u>%</u> Actif Net
TNBICI0E13Y6	FCP SMART EQUILIBRE	1411	150 018,93	151 952,00	0,007
TOTAL Titres OPCV	1411	150 018,93	151 952,00	0,007	

(2) Obligations et valeurs assimilées:

Le solde de ce poste correspond aux placements en obligations et bons de trésor assimilables et négociables en bourse. Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Code ISIN	Désignation	Prix de revient	Valeur au 31/03/2023	En % de l'actif net
TN0003400348	AB 2009 CA	239 840,247	245 081,847	1,14%
TN0003400355	AB 2009 CB	173 227,706	178 739,708	0,83%
TN0003400405	AB 2010	39 990,001	41 468,401	0,19%
TN000340405	AMEN BANK 2010 SUB1	1 599 440,000	1 658 640,000	7,70%
TN0003600574	ATB 2009 TB1	100 000,000	104 048,000	0,48%
TN0003600574	ATB 2009 TB1	200 000,000	207 896,000	0,96%
TNFUHZ3R7VR5	ATL 2021 -1	100 000,000	81 312,800	0,38%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022 -1	300 000,000	310 915,200	1,44%
TNMA55MMDD46	ATL 2023 -1	200 000,000	201 657,600	0,94%
TN0004700712	ATL SUB2017	400 000,000	411 568,000	1,91%
TN0006610513	ATTIJARI LEASING 2018	60 000,000	63 576,000	0,30%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING 2022-1 A	120 000,000	125 023,680	0,58%
TN000734078	SERVICOM16 (i)	50 000,000	56 571,482	0,26%
TNWQS0MZ65V8	STB SUB 2021-1 TF	200 000,000	202 288,000	0,94%
TN8J8QFA4123	BIAT SUB 2022-1 CATD T-FIXE	200 000,000	212 179,200	0,98%
	TOTAL	3 982 497,954	4 100 965,918	19,03%
			-56 571,482	
			4 044 394,436	18,77%

(i) L'encours SERVICOM de SICAV Amen de 50000DT est provisionné de 50 000 DT.Les montants des intérêts non réglés à SICAV Amen s'élèvent au 31 Décembre 2022 à 6 571DT (Intérêts calculés au taux initial) ces intérêts ont fait l'objet d'une décote. L'échéance de février en principal a également fait l'objet d'une décote. L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1er octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020. Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT, il est à noter que jusqu'à la date de rédaction du présent rapport, « Servicom » n'a pas réglé ledit montant En fin, l'émetteur s'est engagé à affecter en guise de garantie de paiement de l'emprunt, un nantissement au 1er rang de sa participation dans le capital des sociétés Servitrade SA (à raison de 3333 titres) et Servicom Industrie SA (à raison de 1667 titres), conformément aux dispositions de l'autorisation donnée par le Conseil d'Administration de la société Servicom SA en date du 18/07/2019.

(3) BTA et Obligations d'Etat :

Code ISIN	Désignation	Prix de revient	Valeur au 31/03/2023	En % de l'actif net
TN0008000366	BTA10042024	1 444 500,000	1 516 124,658	7,04%
TN0008000606	BTA13042028B	1 861 200,000	1 964 875,680	9,12%
TN0008000606	BTA13042028C	929 000,000	980 837,840	4,55%
TNTNYZ6GUZ33	EN 2021 CAT. B /5 3EME T	500 000,000	513 020,000	2,38%
TNHG2VXQ3BG0	EN 2022 CATB 1ERE T	600 000,000	601 632,000	2,79%
TNHG2VXQ3BG	EN 2022 CATB 1ERE T-COMPL	200 000,000	200 544,000	0,93%
TN4A4WPDZOC1	EN 2022 CATC 3EME T	500 000,000	520 724,000	2,42%
TNIZ090I5G66	EN 2022 CATC 3EME T TV	500 000,000	520 464,000	2,42%
TNWRCVSYL730	EN 2022 CATB 4EME T TF	750 000,000	770 706,000	3,58%
TN7PM93UZP50	EN 2022 CATB 4EME T TV	2 250 000,000	2 310 336,000	10,72%
TNQVHB5WZ2K2	EN 2022 CATB 2EME T	2 000 000,000	2 118 864,000	9,83%
	EN 2023 CATB 1 ERE TR	500 000,000	504 160,000	2,34%
	TOTAL	12 034 700,000	12 522 288,178	58,11%

4.2- Placements monétaires :

Le solde de ce poste est de **503 106,527** DT au 31 Mars 2023 et il est constitué de pension livrée qui se détaille comme suit :

Désignation	Date de souscription	Emetteur	Support PL	Montan t	Echéance	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Taux Brut	En % de l'actif net
PL du 03/04/2023	01/03/2023	Banque de Tunisie	BTA 6% du 10/2023	500 000	03/04/2023	500 000	503 106,527	9,02%	2,33%

4.3- Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-2023 à 4 448 298,060 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Valeur actuelle	En % de l'actif net	
Avoirs en banque	4 448 298,060	20,64%	
TOTAL	4 448 298,060	20,64%	

4.4- Autres actifs :

Les autres actifs totalisent au 31/03/2023 un solde de **6 595,152** contre **1 263,744** DT au 31/12/2022. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Au 31/03/2023	Au 31/03/2022	Au 31/12/2022
Intérêt courus /compte rémunéré	6 595,152	33 785,388	1 263,744
Total	6 595,152	33 785,388	1 263,744

4.5- Opérateurs créditeurs :

Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	Au 31/03/2023	Au 31/03/2022	Au 31/12/2022
Gestionnaire	11 718,171	11 954,719	11 709,107
Dépositaire	31 012,534	32 746,954	31 066,522
Total	42 730,705	44 701,673	42 775,629

4.6- Autres créditeurs divers:

Les autres créditeurs divers se détaillent comme suit :

Désignation	Au 31/03/2023	Au 31/03/2022	Au 31/12/2022
ETAT	920,828	920,828	920,828
Retenue à la Source	52 753,465	71 447,199	48 144,254
Jetons de Présence	27 045,040	12 000,000	22 951,040
TCL	522,000	0,000	0,000
CMF	1 840,893	1 939,768	1 818,179
COMPTE DE REGULARISATION PASSIF	0,000	0,000	0,000
Total	83 082,226	86 307,795	73 834,301

4.7 Capital

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2023 au 31/03/2023 s'élève à 336 553,198 dinars et se détaille comme suit :

Variation de la part du capital : 62 926,734 Variation de la part du revenu : 273 626,464

La variation de la part du capital se détaille comme suit :

Capital social au 31-12-2022	20 247 719,306
Souscriptions	6 947 396,515
Rachats	- 6 906 352,825
Frais de négociation de titres	0,000
VDE/emp.société	- 50 000,000
VDE/titres.Etat	1 500,000
VDE / titres OPCVM	1 933,070
+/-V réalisée emp.société	0,000
+/- V réal/titres Etat	0,000
+/- V réal/ titres OPCVM	870,059
+/- V report/oblig.société	50 000,000
+/- V report/titres.Etat	- 1 600,000
+/- V report/titres OPCVM	0,000
Régularisation des sommes non capitalisables (souscription)	6 789,203
Régularisation des sommes non capitalisables (rachat)	12 390,712
Capital au 31-03-2023	20 310 646,040

La variation de la part du revenu se détaille comme suit :

Décimation	du 01/01/2023	du 01/01/2022	du 01/01/2022
Désignation	au 31/03/2023	au 31/03/2022	au 31/12/2022
Régularisation du Rt exercice clos capitalisable	-17 294,021	32 227,657	0,000
Résultat d'exploitation	294 825,655	222 547,193	1 042 831,178
Régularisation du résultat d'exploitation	-3 905,170	34 690,182	-76 282,259
Total	273 626,464	289 465,032	966 548,919

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-2022	258
Nombre d'actionnaires entrants	1
Nombre d'actionnaires sortants	5
Nombre d'actionnaires au 31-03-2023	254

4.8- Sommes capitalisables:

A partir du 01-01-04, SICAV AMEN a été transformée en une SICAV de capitalisation. Le résultat d'exploitation ainsi que sa régularisation sont incorporés au capital et présentés au niveau de la rubrique « sommes capitalisables de la période » et ce dans le bilan et dans l'état de résultat. Au niveau de l'état de variation de l'actif net, ces montants continuent à être présentés au niveau de la rubrique « variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation » et au niveau de la rubrique « capital ».

Désignation	Au 31/03/2023	Au 31/03/2022	Au 31/12/2022
Sommes capitalisables des exercices antérieurs	949 254,898	893 901,480	0,000
Résultat d'exploitation	294 825,655	222 547,193	1 042 831,178
Régularisation du résultat d'exploitation	-3 905,170	34 690,182	-76 282,259
Total	1 240 175,383	1 151 138,855	966 548,919

4.9 Revenus du Portefeuille titres:

Les revenus du portefeuille titres se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2023 Au 31/03/2023	Période du 01/01/2022 Au 31/03/2022	Période du 01/01/2022 Au 31/12/2022
Revenus des obligations	202 105,135	75 341,332	475 758,807
Revenus des BTA	57 402,865	174 062,591	397 223,200
TOTAL	259 508,000	249 403,923	872 982,007

4.10- Revenus des placements monétaires:

Les revenus des placements monétaires se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2023 Au 31/03/2023	Période du 01/01/2022 Au 31/03/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
Revenus des Certificats de dépôt	19 655,336	19 686,700	165 203,444
Revenus des Pensions Livrées	66 886,170	0,000	212 911,354
Revenus de Comptes Rémunérés	6 123,250	12 443,367	38 261,448
TOTAL	92 664,756	32 130,067	416 376,246

4.11- Intérêts des mises en pensions :

Ce poste présente un solde nul au 31/03/2023.

4.12 Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre :

- la rémunération du gestionnaire AMEN INVEST, constituée d'une commission de gestion sur la base de 0,20%TTC de l'actif net annuel de SICAV AMEN, et ce, conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre SICAV AMEN et AMEN INVEST et mise à jour le 31/12/2018 ;
- La rémunération de Amen Bank en tant que dépositaire, conformément à la convention de dépôt conclue entre SICAV AMEN et AMEN BANK le 31/12/2018 annulant et remplaçant la précédente, constitué d'une commission de dépôt, TVA comprise, de :

% de l'Actif de Sicav	Montant de l'Actif
0,12%	< 10 millions de dinars
0,09%	< 20 millions de dinars
0,07%	> 20 millions de dinars

Et ce, avec un minimum de 7 140 DT par an et un maximum de 29 750 Dt par an, TVA comprise.

Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

- La rémunération de Amen Bank en tant que distributeur, conformément à la convention de distribution conclue entre SICAV AMEN, AMEN INVEST et AMEN BANK le 31/12/2018, annulant et remplaçant la convention de dépôt précédente pour la partie distribution. Cette rémunération est constituée d'une commission de distribution, TVA comprise, de 0,595% de l'actif de Sicav Amen. Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

Ces charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2023 au 31/03/2023	Période du 01/01/2022 au 31/03/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
Rémunération du gestionnaire	10 700,494	10 952,923	45 153,638
Rémunération de Amen Bank en tant que dépositaire	7 437,500	7 437,500	29 750,000
Rémunération de Amen Bank en tant que distributeur	28 136,035	28 457,721	118 228,704
Total	46 274,029	46 848,144	193 132,342

4.13- Autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF, calculée sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel, la charge TCL, les services bancaires et assimilés ainsi que les jetons de présence.

Les autres charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2023 au 31/03/2023	Période du 01/01/2022 au 31/03/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
Redevance du CMF	5 349,670	5 422,243	22 353,297
Sces bancaires et assimilés	8,599	5,402	5 360,693
TCL	1 620,803	711,008	2 729,703
Jetons de présence	4 094,000	6 000,000	22 951,040
Total	11 073,072	12 138,653	53 394,733